



**Direction Régionale de Tanger- Tétouan- Al Hoceima**

**Direction Provinciale à Al Hoceima**

# **MONOGRAPHIE PROVINCIALE D'AL HOCEIMA 2025**

**DECEMBRE 2025**





# MONOGRAPHIE PROVINCIALE Province AL HOCEIMA Année 2025

**Direction Régionale de Tanger- Tétouan- Al Hoceima  
Direction Provinciale à Al Hoceima**



## Sommaire

Liste des tableaux .....	5
Liste des graphes .....	8
Liste des cartes .....	8
Avant-Propos .....	9
Introduction .....	10
<b>Chapitre 1 : Découpage administratif, milieu naturel et population .....</b>	<b>12</b>
1. Découpage administratif .....	14
2. Milieu naturel .....	16
2.1. Relief.....	16
2.2. Climat .....	17
2.3. Ressources en eau.....	18
2.4. Parc National .....	19
3. Caractéristiques démographiques de la population .....	21
3.1. Accroissement démographique et répartition spatiale .....	21
3.2. Evolution des ménages .....	24
3.3. Structure de la population.....	24
3.4. Statut matrimonial.....	26
3.5. Fécondité .....	28
3.6. Handicap.....	28
3.7. Analphabétisme .....	29
4. Emploi.....	31
4.1. Taux d'activité .....	31
4.2. Taux de chômage .....	31
4.3. Situation des actives dans la profession .....	32
5. Prix à la consommation .....	33
6. Pauvreté multidimensionnelle.....	35
<b>Chapitre 2 : Secteurs sociaux .....</b>	<b>41</b>
1. Enseignement .....	43
1.1. Enseignement préscolaire .....	43
1.2. Enseignement primaire .....	44
1.3. Enseignement secondaire collégial .....	46
1.4. Enseignement secondaire qualifiant .....	47
1.5. Enseignement supérieur .....	48
- Ecole nationale des sciences appliquées .....	48
- Faculté des sciences et techniques .....	49
- Institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé .....	50
2. Formation professionnelle .....	52
3. Santé .....	54
3.1. Infrastructure sanitaire.....	54
3.2. Encadrement médical et paramédical .....	56
4. Jeunesse et sport .....	57

<b>5. Entraide nationale.....</b>	<b>59</b>
5.1. Centres d'éducation et de formation.....	59
5.2. Centres DAR AL Mouaten .....	60
5.3. Centres pour handicapés.....	60
5.4. Espace d'alphabétisation .....	60
5.5. Unité de protection de l'enfance .....	60
5.6. Espaces multifonctionnels pour femmes .....	61
5.7. Centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation d'handicap	61
5.8. Etablissement de protection sociale.....	61
<b>Chapitre 3 : Secteurs économiques .....</b>	<b>62</b>
<b>1. Agriculture et pêche.....</b>	<b>64</b>
1.1. Ressources en terre .....	64
1.2. Productions végétales .....	64
- Céréalicultures.....	64
- Légumineuses .....	65
- Cultures maraîchères et fourragères.....	65
- Arboriculture fruitière.....	67
- Oléiculture .....	67
1.3. Productions animales .....	68
1.4. Pêche .....	69
<b>2. Industrie et commerce .....</b>	<b>70</b>
2.1. Zones industrielles .....	70
2.2. Activités industrielles .....	70
2.3. Commerce .....	71
<b>3. Tourisme .....</b>	<b>72</b>
3.1. Structures d'accueil .....	73
3.2. Fréquentation hôtelière .....	73
3.3. Constat et perspectives .....	74
<b>4. Transport .....</b>	<b>75</b>
4.1. Transport routier.....	75
- Réseau routier classé.....	75
- Programme national des routes rurales .....	75
4.2. Transport aérien .....	75
4.3. Transport maritime .....	76
<b>5. Energie .....</b>	<b>78</b>
5.1. Électricité .....	78
5.2. Produits pétroliers .....	78
<b>6. Eau .....</b>	<b>79</b>
6.1. Infrastructure hydraulique.....	79
6.2. Eau potable .....	80
<b>7. Réseau bancaire.....</b>	<b>80</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Découpage administratif de la province d'Al Hoceima.....	16
Tableau 2 : Population légale selon le milieu de résidence.....	22
Tableau 3 : Population légale par commune en 2014 et 2024 .....	23
Tableau 4 : Population légale en 2014 et 2024 par milieu de résidence .....	24
Tableau 5 : Effectif des ménages selon le milieu de résidence en 2014 et 2024 .....	25
Tableau 6 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus .....	28
Tableau 7 : Taux de prévalence du handicap selon les tranches d'âges .....	30
Tableau 8 : Taux d'activité au niveau provincial et régional .....	33
Tableau 9 : Taux de chômage au niveau provincial et régional.....	34
Tableau 10 : Taux d'emploi au niveau provincial et régional.....	32
Tableau 11 : Indice des prix à la consommation par divisions de produits.....	36
Tableau 12 : Taux de pauvreté multidimensionnelle par milieu.....	37
Tableau 13 : Evolution de la pauvreté multidimensionnelle entre 2014 et 2024.....	39
Tableau 14 : Effectifs des élèves dans l'enseignement préscolaire par sexe.....	44
Tableau 15 : Etablissements et enseignants de l'enseignement primaire par milieu.....	45
Tableau 16 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement primaire public .....	45
Tableau 17 : Etablissements et enseignants de l'enseignement secondaire collégial .....	46
Tableau 18 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial.....	47
Tableau 19 : Etablissements et enseignants de l'enseignement secondaire qualifiant .....	47
Tableau 20 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant .....	48
Tableau 21 : Effectifs des étudiants de l'ENSA par cycle et nationalité.....	49
Tableau 22 : Effectifs des étudiants de l'ENSA en cycle d'ingénieur.....	49
Tableau 23 : Effectifs des étudiants de FST d'Al Hoceima par cycle et nationalité .....	50
Tableau 24 : Effectifs des étudiants et lauréats de l'ISPITS d'Al Hoceima par spécialité.....	51
Tableau 25 : Caractéristiques des établissements de formation professionnelle .....	52
Tableau 26 : Elèves stagiaires dans les établissements de formation professionnelle .....	53
Tableau 27 : Infrastructure sanitaire publics .....	54
Tableau 28 : Equipement lourds et installation de haute technologie.....	55
Tableau 29 : Corps médical et paramédical.....	56
Tableau 30 : Infrastructure sportive provinciale.....	56
Tableau 31 : Colonies de vacances.....	57
Tableau 32 : Etablissements de la jeunesse.....	57

---

Tableau 33 : Programmes de l'Entraide Nationale au niveau provincial .....	58
Tableau 34 : Répartition de la superficie agricole .....	63
Tableau 35 : Cultures céréalier, campagne 2023-2024 .....	64
Tableau 36 : Cultures des légumineuses, campagne 2023-2024 .....	64
Tableau 37 : Cultures maraîchères et fourragères campagne 2023-2024 .....	65
Tableau 38 : Plantations arboricoles, campagne 2023-2024 .....	66
Tableau 39 : Répartition du cheptel .....	67
Tableau 40 : Produits de la pêche selon l'espèce .....	67
Tableau 41 : Grandeur économique par grands secteurs .....	69
Tableau 42 : Certificats négatifs selon le secteur .....	70
Tableau 43 : Infrastructure et capacité des unités touristiques .....	71
Tableau 44 : Evolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés .....	72
Tableau 45 : Réseau routier classé .....	74
Tableau 46 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Al Hoceima .....	75
Tableau 47 : Mouvement des passagers et des véhicules au port d'Al Hoceima .....	76
Tableau 48 : Nombres d'abonnés et ventes d'énergie électrique .....	77
Tableau 49 : Production de l'eau potable des stations de traitement .....	78
Tableau 50 : Production d'eau potable par source .....	79
Tableau 51 : Ventes d'eau potable par type de consommateur .....	79
Tableau 52 : Implantation bancaire .....	80
Tableau 53 : Dépôts et crédits bancaires .....	81

## Liste des graphes

Graphe N°1 : Précipitations moyennes mensuelles .....	19
Graphe N°2 : Evolution du taux d'urbanisation .....	24
Graphe N°3 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence .....	25
Graphe N°4 : Pyramide des âges .....	26
Graphe N°5 : Structure de la population par grands groupes d'âge .....	27
Graphe N°6 : Statut matrimonial de la population .....	28
Graphe N°7 : Age moyen au premier mariage selon le milieu et le sexe .....	29
Graphe N°8 : Evolution de l'indice synthétique de la fécondité .....	29
Graphe N°9 : Evolution de taux de prévalence d'handicap .....	30
Graphe N°10 : Evolution de taux d'analphabétisme selon le milieu et le sexe .....	31
Graphe N°11 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans.....	32
Graphe N°12 : Décomposition de l'indice de pauvreté multidimensionnelle .....	40
Graphe N°13 : Evolution de la production de l'oléiculture.....	66
Graphe N°14 : Evolution mensuelle des taux d'occupation des unités touristiques.....	73
Graphe N°15 : Evolution mensuelle des passagers du trafic aérien.....	75

## Liste des cartes

Carte N°1 : Situation géographique et découpage administratif de la province.....	15
Carte N°2 : Altitudes de la province d'Al Hoceima .....	17
Carte N°3 : Situation géographique du parc national d'Al Hoceima .....	21



## Avant-propos

La Direction Provinciale du Plan à Al Hoceima a le plaisir d'éditer la monographie de la province d'Al Hoceima au titre de l'année 2025. Par la richesse et la diversité de ses informations, cette publication constitue un document de référence, largement sollicité par les décideurs, les acteurs locaux, les chercheurs ainsi que par le grand public.

Consciente de l'importance de ce document, la Direction veille, de manière régulière, à son actualisation et à l'amélioration de son contenu. Une attention particulière est accordée à l'analyse de la dynamique économique, sociale et démographique, ainsi qu'au suivi des indicateurs de développement dans les différents secteurs.

Pour faciliter la consultation de ce document, les thèmes abordés sont structurés en trois grands chapitres. Le premier présente le découpage administratif de la province, les caractéristiques du milieu physique ainsi que le profil sociodémographique. La deuxième porte sur le développement des secteurs sociaux, notamment l'enseignement, la formation professionnelle, la santé et l'entraide nationale. Le troisième est consacré aux secteurs économiques, considérés comme des leviers essentiels du développement provincial.

La Direction Provinciale du Plan à Al Hoceima tient à exprimer ses remerciements à l'ensemble des services administratifs qui contribuent à l'alimentation de cette publication en données statistiques, apport d'une grande importance pour l'élaboration de ce document. Elle reste également ouverte à toutes les remarques et suggestions susceptibles d'améliorer les prochaines éditions.



## Introduction

Située à l'extrême nord du Royaume du Maroc, à l'est de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la province d'Al Hoceima occupe une position stratégique sur la rive méditerranéenne. Elle est délimitée au nord par la mer Méditerranée, au sud par les provinces de Taza et de Taounate, à l'est par la province de Driouch, et à l'ouest par celle de Chefchaouen.

S'étendant sur une superficie de 3 550 km<sup>2</sup>, la province représente 22,2 % de la superficie totale de la région. Son découpage administratif comprend 5 municipalités et 5 cercles regroupant 17 caïdats et 31 communes rurales.

D'après les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024, la province d'Al Hoceima compte 371 527 habitants, soit 9,2 % de la population régionale et environ 1 % de la population nationale, avec une densité moyenne de 104,7 habitants au km<sup>2</sup>.

La diversité de ses composantes naturelles et sa situation géographique privilégiée confèrent à la province d'Al Hoceima d'importants atouts en matière de développement, notamment dans les domaines agricole et touristique.

La présente monographie vise à dresser un portrait global de la province d'Al Hoceima, en mettant en lumière ses principales caractéristiques démographiques, son environnement naturel, ses infrastructures de base, ainsi que ses principaux secteurs économiques et sociaux.



# CHAPITRE 1 :

## Découpage administratif

## Milieu Naturel

## Population



## 1- Découpage administratif

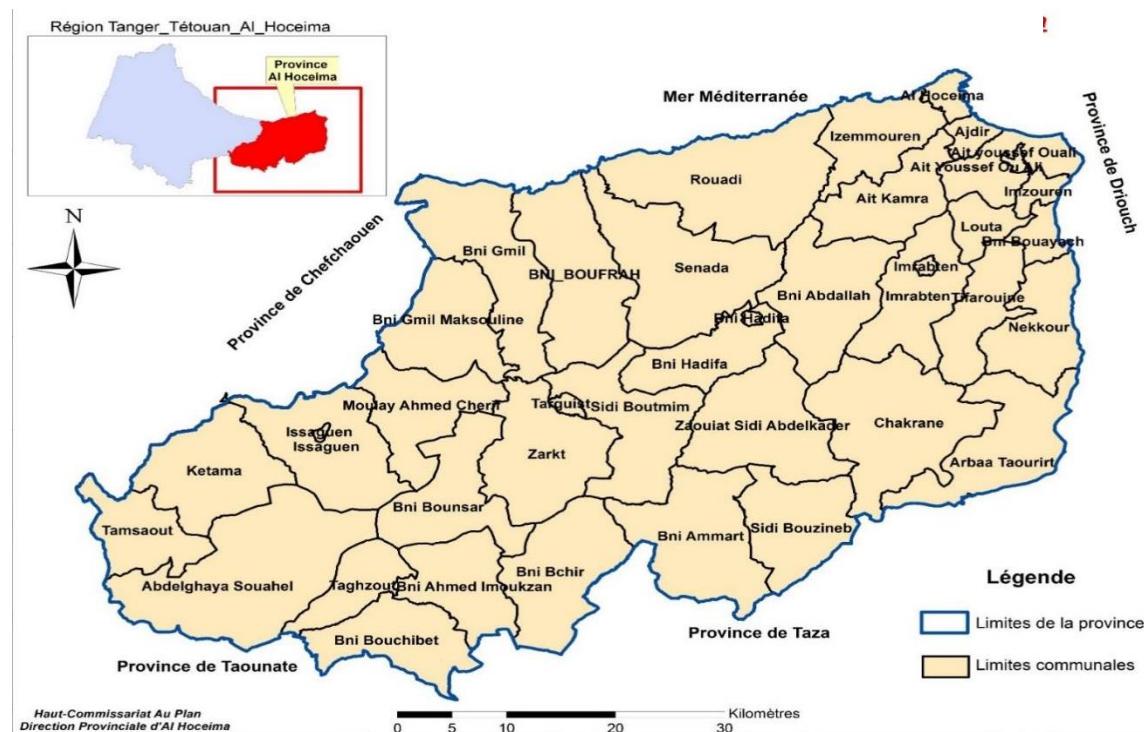
Dans le cadre de la mise en place du nouveau découpage régional du Maroc, le Royaume compte 12 régions au lieu de 16 régions. Selon ce découpage, la province d'Al Hoceima est rattachée à la région de Tanger-Tétouan pour former un nouveau bloc régional nommé « Tanger-Tétouan-Al Hoceima » dont le chef-lieu est la préfecture de Tanger-Assilah. Cette région englobe les préfectures de Tanger-Assilah, M'diq-Fnideq et les provinces de Fahs-Anjra, Larache, Chefchaouen, Ouezzane, Tétouan et Al Hoceima.

La province d'Al Hoceima a été créée par le dahir du 6 décembre 1959 modifiant et complétant le dahir du 13 janvier 1956.

Cette province est une subdivision à dominante rurale. Elle est bordée par :

- La Mer Méditerranée au nord ;
- Les provinces de Taza et de Taounate au sud ;
- La province de Driouch à l'est ;
- La province de Chefchaouen à l'ouest.

**Carte N° 1 : Situation géographique et découpage administratif de la province d'Al Hoceima**



Source : HCP-Direction Provinciale à Al Hoceima

La province d'Al Hoceima couvre une superficie de 3 550 Km<sup>2</sup>, soit 22,2% de la superficie régionale. Elle est constituée de 5 municipalités et de 5 cercles qui englobent 17 caïdats contenant 31 communes rurales.

Tableau N° 1 : Découpage administratif de la province d'Al Hoceima

Cercles	Caïdats	Collectivités territoriales
		Al Hoceima
		Bni Bouayach
		Imzouren
		Targuist
		Ajdir
Bni Boufrah	Bni Boufrah	Bni Boufrah
		Senada
	Bni Gmil Mestassa	Bni Gmil
		Bni Gmil Maksouline
	Ait Youssef Ou Ali	Ait Youssef Ou Ali
		Louta
Bni Ouriaghel	Arbaa Taourirt	Arbaa Taourirt
Acharkia		Chakrane
	Imrabten	Imrabten
	Nekkour	Nekkour
		Tifarouine
Bni Ouriaghel Algharbia	Bni Hadifa	Bni Hadifa
		Zaouiat Sidi Abdelkader
	Izemmouren	Izemmouren
		Ait Kamra
	Bni Abdallah	Bni Abdallah
	Rouadi	Rouadi
	Bni Ammart	Bni Ammart
		Sidi Bouzineb
Targuist	Bni Bounzar	Bni Bounzar
		Bni Ahmed Imoukzen
	Sidi Boutmim	Sidi Boutmim
		Zarkt
		Bni Bchir
	Ikaouen	Abdelghaya Souahel
	Issaguen	Issaguen
		Moulay Ahmed Cherif
Ketama	Ketama	Ketama
		Tamsaout
	Tabarrante	Taghzout
		Bni Bouchibet

Source : Décret N° 2.18.333 portant création de nouveaux cercles et caïdats

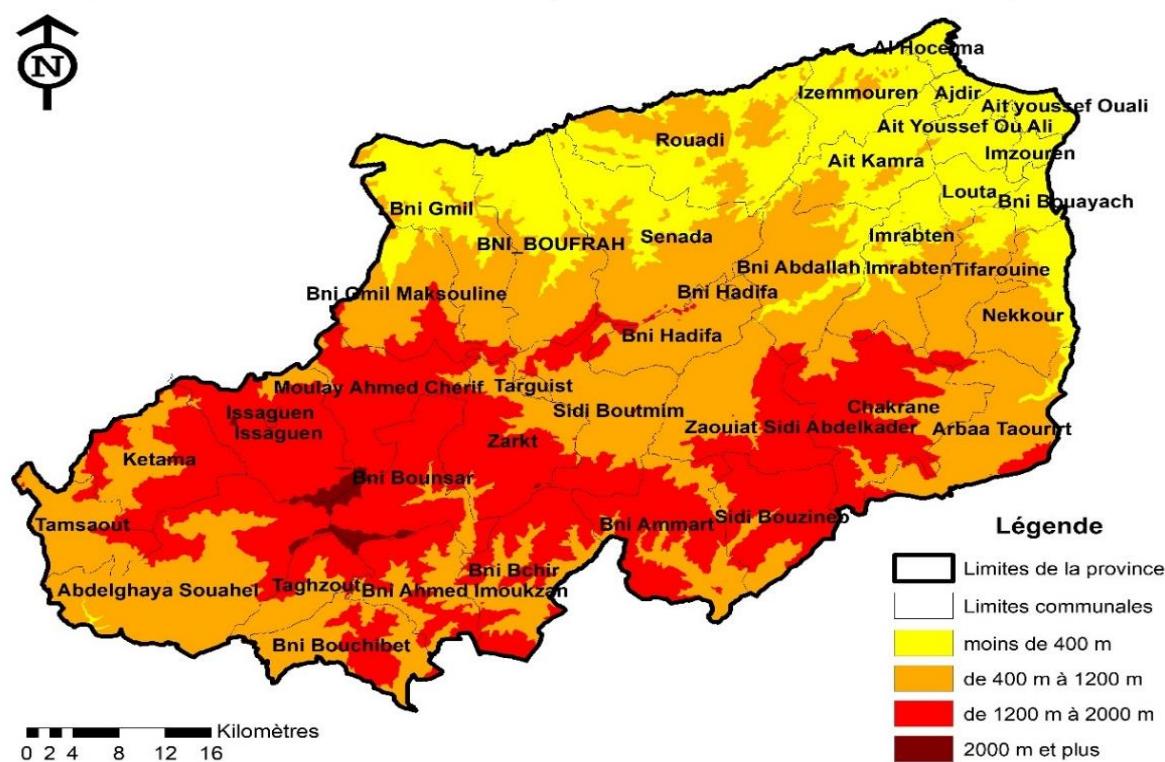
## 2- Milieu naturel

### 2.1 Relief

La province d'Al Hoceima appartient en grande partie au versant méditerranéen. Elle est caractérisée par un relief très accidenté avec des vallées profondes qui lui donne un aspect de hautes montagnes. Les plaines alluviales et les dépressions (bassins) sont rares. Les montagnes surplombent directement la mer méditerranéenne par une côte rocheuse relativement élevée.

Le relief de la province se compose de 3 unités distinctes dont le massif des Bokkoya (500 à 750 m) constitue la partie Nord composée de collines schisteuses ou gréseuses. L'unité centrale de la province est occupée par une zone de hautes montagnes plissées, formées de bancs de grès quartzites ou de séries gréseuses de type flysch. La troisième unité qui se situe à l'extrême Sud-Ouest de la province, est constituée d'une zone de basses montagnes et de collines.

Carte N° 2 : Altitudes de la province d'Al Hoceima



Source : Modèle numérique de terrain

L'analyse de la carte N°2 fait ressortir que la classe altitudinale (de 400m à 1200m) est la plus étendue, elle s'étale sur une superficie de 1608 Km<sup>2</sup> (soit 45% de la superficie totale de la province) et elle couvre principalement les communes continentales de Bni Ouriaghel Acharkia et Bni Ouriaghel Algharbia : (Bni Hdifa, Bni Abdellah, Tifferouine, Imrabten, Nekkour, Arbiaa Taourirt...). Les plus hautes altitudes (plus de 1200m) couvrent le 1/3 de la superficie totale provinciale, elles se localisent au niveau des communes rurales appartenant aux cercles de Ketama et Targuist (Issaguen, Bni Bounzar, Ketama, Zarket, Bni Ammart...), la cime de Jbel Tidghine (2452m) est le point culminant au niveau de la province. Tandis que les basses altitudes (moins de 400m) ne représentent que 21% de la superficie provinciale (soit 761 Km<sup>2</sup>), et elles se situent le long des communes côtières.

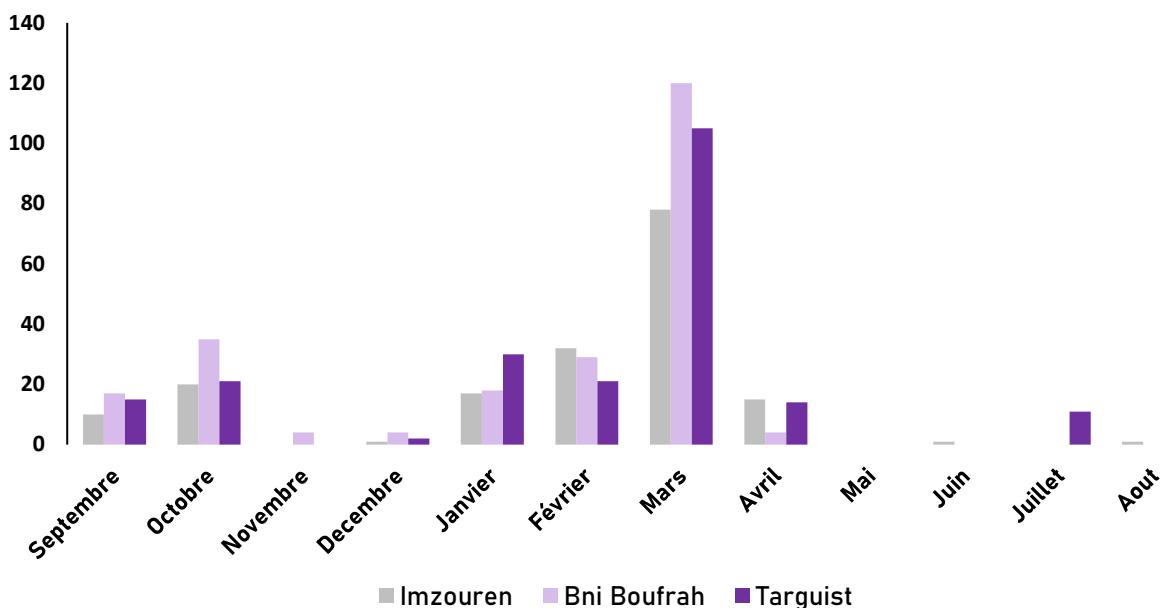
La province d'Al Hoceima est caractérisée en majorité par un terrain accidenté très affecté par l'érosion : les pentes faibles à modérées (moins de 10°) ne représentent que 26%, soit 938 Km<sup>2</sup>. Par contre, les pentes fortes à très fortes (de 10° à 30°) couvrent 2/3 du territoire de la province.

## 2.2 Climat

Avec sa situation septentrionale sur le littoral méditerranéen, la province d'Al Hoceima jouit d'un climat de type méditerranéen caractérisé par des hivers pluvieux et frais et des étés secs et chauds. Elle connaît en général, une saison humide et pluvieuse allant du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, suivie d'une saison sèche allant du mois de mai jusqu'au mois de septembre. La pluviométrie moyenne interannuelle dépasse en moyenne 250 mm sur la côte et 1000 mm dans les altitudes les plus hautes. Quant à la température, elle varie entre 10°C et 30°C.

D'une manière plus globale, le climat de la province est soumis aux influences méditerranéennes au nord, océaniques à l'ouest et continentales à l'est. Il est caractérisé par une transition qui présente une grande diversité allant du semi-aride à l'humide, avec des saisons contrastées distinguées par un hiver frais et humide et un été chaud et sec.

**Graphe N° 1 : Précipitations moyennes mensuelles de trois stations  
(Imzouren, Bni Boufrah et Targuist) en 2023/2024**



Source : Direction Provinciale d'Agriculture

Les mois de mars, février et janvier restent en général les plus arrosés, alors que les mois de mai jusqu'à août sont les mois les moins arrosés. Ainsi le mois de mars enregistre seul (48,5%) presque la moitié des précipitations annuelles en 2023/2024.

### 2.3 Ressources en eau

Les Oueds de la province sont généralement de faibles longueurs, à l'exception des Oueds Ghis et Nekkour. Les eaux superficielles de la province sont partagées entre deux méga-bassins versants (Bassins de Ghiss et Nekkour), quatre grands bassins (Mestassa, Beni Boufrah, Snada et Boussekkour) et plusieurs micros et petits bassins. Ces bassins versants côtiers méditerranéens assurent l'essentiel de l'approvisionnement en eaux de surface dans la province.

La province d'Al Hoceima est caractérisée par la rareté des ressources en eau de surface, en particulier en saison estivale, la plupart des oueds sont secs drainant des bassins versants de superficies relativement réduites. Les principaux oueds drainant cette zone sont l'oued Feddal, l'oued Beni Boufrah, l'oued Badès (Al-Aansar), l'oued Boussekkour et l'oued Snada.

Sur le plan hydrogéologique, ces terrains sont marqués par la prépondérance du substrat géologique imperméable ou peu perméable (schistes et marnes), ce qui explique généralement la rareté ou la faiblesse des ressources en eau souterraines.

#### 2.4 Parc National d'Al Hoceima

Le Parc National d'Al Hoceima est situé au nord du Maroc, le long de sa côte méditerranéenne, à 150 km environ à l'est du détroit de Gibraltar. Il a été créé en octobre 2004 au sud de la mer d'Alboran sur une superficie de 48 460 ha dont 19 000 ha en zone marine. C'est la plus importante aire protégée de la côte méditerranéenne du Maroc et c'est l'unique Parc National au Maroc sur la façade méditerranéenne qui comporte une partie marine avec plusieurs îlots et rochers.

Le Parc est situé en plein cœur du Rif central qui n'est autre que le prolongement de la cordillère Bétique du sud de l'Espagne. C'est une région de contrastes, aux paysages variés et à la diversité physique et biologique exceptionnelle. Sa situation latitudinale, sa géologie, son orographie et son exposition aux influences maritimes humides représentent les principaux facteurs de son originalité naturelle. Le Parc englobe un ensemble de milieux de grande valeur biologique. Les traits dominants de ce Parc National sont la présence d'une portion de côte rocheuse sauvage, peu exploitée à travers l'histoire. Les massifs calcaires qui constituent cette portion du littoral plongent dans la mer sous forme de falaises très hautes, constituant un paysage naturel grandiose.

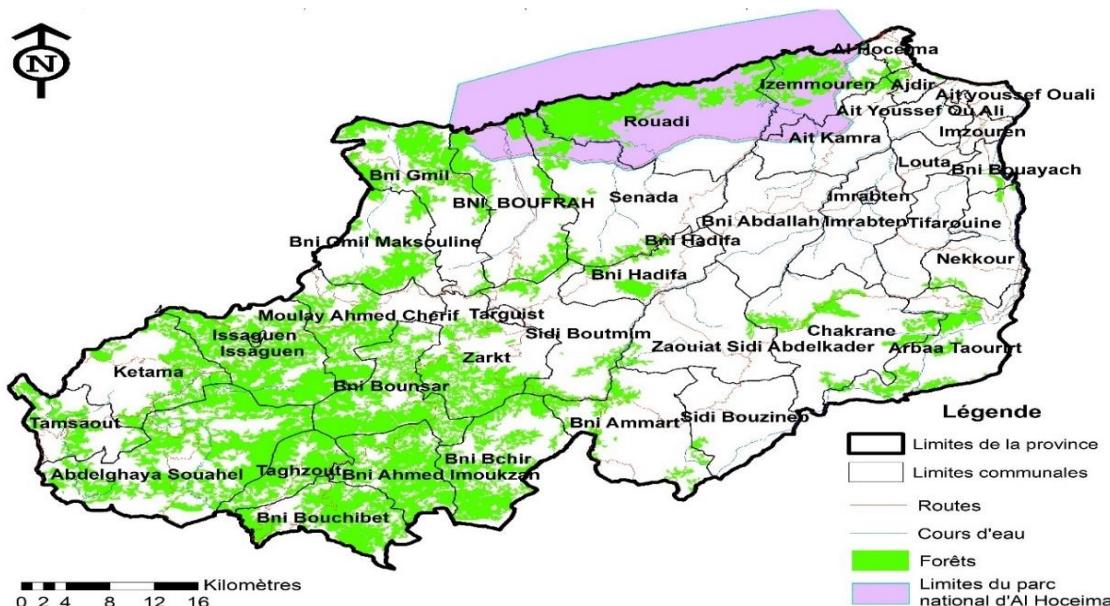
La première mission du Parc National d'Al-Hoceima est la conservation de ses paysages et de son patrimoine naturel et culturel. Le Parc est caractérisé par sa biodiversité marine, par sa richesse halieutique, par une utilisation agro-sylvopastorale séculaire de la montagne. L'exploitation durable des ressources naturelles est l'un des outils permettant la conservation de ces milieux à forte valeur patrimoniale qui est un objectif important du Parc national d'Al-Hoceima.

De plus, rendre ces richesses naturelles et culturelles accessibles aux visiteurs est une autre mission prioritaire. Par des animations au sein des différents secteurs, des

campagnes d'information et par la valorisation des initiatives pédagogiques locales, le Parc national contribue à sensibiliser le public aux richesses patrimoniales locales ainsi qu'aux thèmes plus généraux relatifs à la protection et à la gestion de l'environnement, grâce à l'engagement des ONGs locales.

L'attractivité et la renommée du Parc national d'Al-Hoceima contribuent à maintenir sa fréquentation, principalement sur certains sites phares (Bades, Cala Iris, Adouz etc...).

**Carte N° 3 : Situation géographique du Parc National d'Al Hoceima**



Source : Direction Provinciale des eaux et forêts

### 3- Caractéristiques démographiques de la population

#### 3.1 Accroissement démographique et répartition spatiale

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2024, la population de la province d'Al Hoceima atteint à 371 527 habitants, dont 371 391 marocains et 136 étrangers. Elle représente de ce fait 9,2% de la population de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 1% de la population nationale.

Tableau 2 : Population légale selon le milieu de résidence

Territoire	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	138 977	232 550	371 527
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2 638 815	1 391 407	4 030 222
Maroc	23 110 108	13 718 222	36 828 330
Province/Région (%)	5,2	16,7	9,2
Province/Maroc (%)	0,6	1,7	1

Source : RGPH 2024

Par rapport au recensement de 2014, la population de la province a subi une régression de -0,73% en dix ans. Par contre, un accroissement positif enregistré au niveau national (+0,85%) et régional (+1,26%). En termes de concentration de la population, la ville d'Al Hoceima abrite seule 13,5% de la population de la province et 36,1% de la population urbaine.

De leur part, les populations des communes de la province se sont accrues à des niveaux de croissance démographique plus ou moins différents. En effet, avec des taux de croissance négatifs, 27 communes rurales ont connu une régression de leur population entre 2014 et 2024. D'autre part, les communes d'Ait Kamra, Izemmouren, Issaguen, Ait Youssef Ou Ali, ont connu des taux d'accroissement positif, abritant ainsi 15,7% de la population rurale provinciale.

Tableau 3 : Population légale par communes en 2014 et 2024

Cercles	Caïdats	Communes	2014	2024	TAAM (%)
Bni Boufrah	Bni Boufrah	Al Hoceima	56716	50225	-1,21
		Bni Bouayach	18271	20013	0,91
		Imzouren	33852	34848	0,29
		Targuist	13390	14638	0,90
		Ajdir	5314	5630	0,58
Bni Ouriaghel Acharkia	Bni Gmil	Bni Boufrah	9653	8401	-1,38
		Senada	9176	8059	-1,29
	Mestassa	Bni Gmil	9513	7752	-2,03
		Bni Gmil Maksouline	9593	7214	-2,81
	Ait Youssef Ou Ali	Ait Youssef Ou Ali	12673	13830	0,88
		Louta	4428	4408	-0,05
Bni Ouriaghel Algharbia	Arbaa Taourirt	Arbaa Taourirt	5187	3799	-3,07
		Chakrane	4761	3306	-3,58
	Imrabten	Imrabten	8715	6983	-2,19
		Nekkour	8963	7721	-1,48
	Nekkour	Tifarouine	4231	3318	-2,40
Targuiste	Bni Hadifa	Bni Hadifa	5593	4723	-1,68
		Zaouiat Sidi	5452	4150	-2,69
	Izemmouren	Izemmouren	5153	6365	2,13
		Ait Kamra	7685	8269	0,74
	Bni Abdallah	Bni Abdallah	5983	4939	-1,90
		Rouadi	7131	6858	-0,39
Ketama	Bni Ammart	Bni Ammart	6654	5583	-1,74
		Sidi Bouzineb	3711	2756	-2,93
	Bni Bounzar	Bni Bounzar	7660	6498	-1,63
		Bni Ahmed Imoukzan	9086	7580	-1,80
	Sidi Boutmim	Sidi Boutmim	9988	8462	-1,64
		Zarkt	6691	5601	-1,76
	Bni Bchir	Bni Bchir	6527	5401	-1,88
		Ikaouen	Abdelghaya Souahel	25817	-0,55
	Issaguen	Issaguen	17095	17834	0,42
		Moulay Ahmed Cherif	9765	9357	-0,43
	Ketama	Ketama	17351	16690	-0,39
		Tamsaout	13711	12856	-0,64
	Tabarrante	Taghzout	5132	4116	-2,18
		Bni Bouchibet	9032	8909	-0,14
<b>Total</b>			<b>399654</b>	<b>371527</b>	<b>-0,73</b>

Source : RGPH 2014 et 2024

La province se caractérise par un poids très important de la population rurale (62,6%), cette dernière a accusé une régression de 1,2% en passant de 262 285 en 2014 à 232 550 en 2024. Tandis que la population urbaine a connu une légère augmentation de 0,12% en passant de 137 369 en 2014 à 138 977 en 2024.

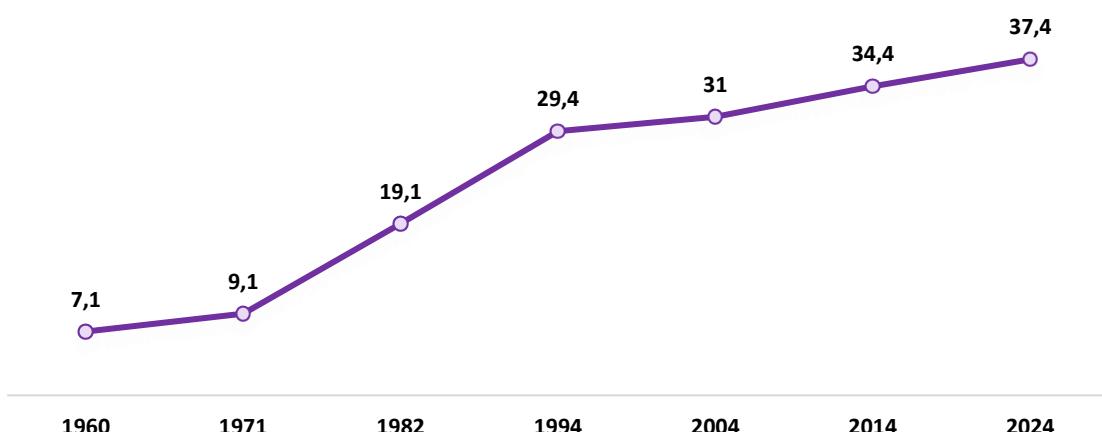
Tableau 4 : Population légale en 2014 et 2024 par milieu de résidence

Milieu	2014	2 014	TAAM (%)
Province d'Al Hoceima	Urbain	137 369	138 977
	Rural	262 285	232 550
	Ensemble	399 654	371 527
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	2 131 725	2 638
	Rural	1 425	1 391 407
	Ensemble	3 556	4 030
Maroc	Urbain	20 432	23 110
	Rural	13 415	13 718
	Ensemble	33 848	36 828

Source : RGPH 2014-2024

Ces effectifs traduisent un taux d'urbanisation de 37,4% en hausse de trois points par rapport à 2014 où il était de 34,4%. Il en ressort que la province est moins urbanisée comparativement au niveau régional et national, pour lesquels les taux d'urbanisation respectifs sont de 65,5% et 62,8%.

Graphe N°2 : Evolution du taux d'urbanisation dans la province d'Al Hoceima (en %)



Source : RGPHs

### 3.2 Evolution des ménages

D'après les résultats du RGPH 2014, la province d'Al Hoceima compte 89 181 ménages, dont 36 783 ont été recensés en milieu urbain et 52 398 en milieu rural. En raison de la prédominance rurale de la province, les ménages ruraux y représentent 56,5% de l'ensemble des ménages.

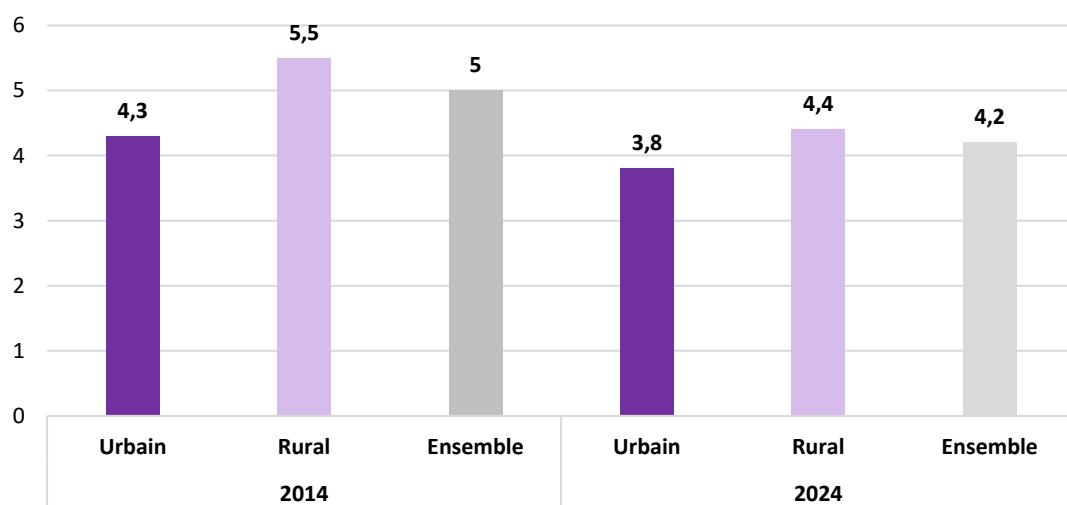
**Tableau 5 : Effectifs des ménages de la province selon le milieu de résidence en 2014 et 2024**

Milieu de résidence	2014	2024	TAAM %
Urbain	32 010	36 783	1,4
Rural	47 316	52 398	1,03
<b>Ensemble</b>	<b>79 326</b>	<b>89 181</b>	<b>1,18</b>

Source : RGPH 2014-2024

Au cours de la période intercensitaire 2014-2024, le nombre de ménages dans la province aurait progressé à un rythme nettement plus rapide que celui de la population, atteignant respectivement 1,18 % par an contre une baisse annuelle de 0,73%. Cette évolution a entraîné une diminution de la taille moyenne des ménages, passée de 5 à 4,2 personnes entre 2014 et 2024.

**Graphe N° 3 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence**



Source : RGPH 2014 et 2024

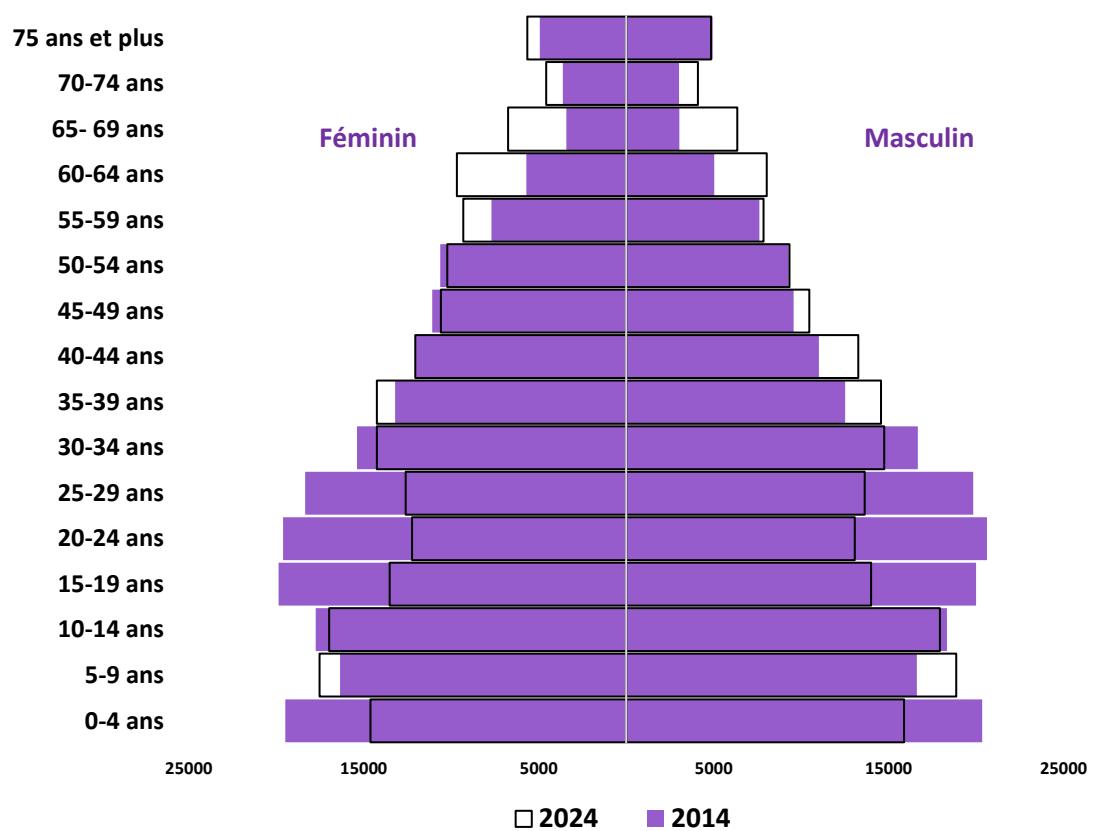
Selon le milieu de résidence, et ainsi qu'il est remarqué pour l'ensemble du pays, les ménages ruraux sont souvent d'une taille relativement plus importante que les ménages urbains : 4,4 personnes contre 3,8 personnes en moyenne par ménage.

### 3.3 Structure de la population

Selon le sexe, la population municipale de la province d'Al Hoceima présente une légère différence en faveur des hommes, dont le pourcentage s'élève à 50,6% en 2024. Ceci s'observe principalement en milieu rural (51,2% hommes contre 48,8% femmes), tandis qu'en milieu urbain, la situation est bouleversée puisque les femmes représentent 50,5% de la population municipale urbaine de la province.

L'analyse de la pyramide des âges montre un élargissement du centre qui se dirige vers le sommet ce qui explique que la croissance démographique est importante à l'âge de 35 ans et plus, ainsi la proportion de la population en voie de vieillissement devient de plus en plus énorme. Par contre, une diminution remarquable de la base de pyramide conjuguée essentiellement par le ralentissement de la croissance démographique et le recul de la fécondité.

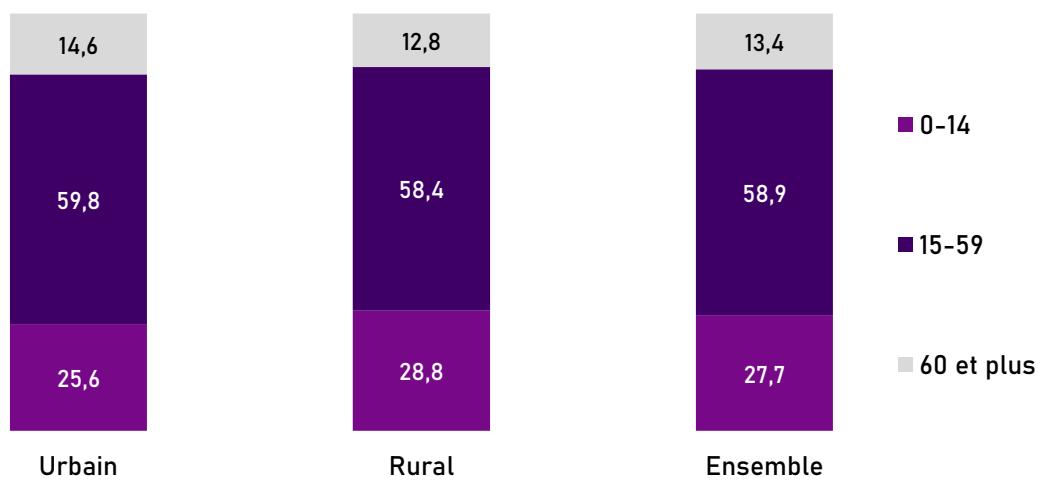
Figure N°4 : Pyramide des âges selon RGPH 2014 et RGPH 2024



Source : RGPH 2014 et 2024

Selon l'âge, la population de la province d'Al Hoceima se caractérise par sa jeunesse, puisque 27,7% de cette population ne dépasse pas 15 ans en 2024, le poids de cette catégorie est plus élevé en milieu rural (28,8%) qu'en milieu urbain (25,6%). La tranche d'âges de 15 ans à 59 ans, soit la population en âge d'activité, est légèrement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (59,8% contre 58,4%). La part de la population âgée de 60 ans et plus représente 13,4% de la population totale en 2024.

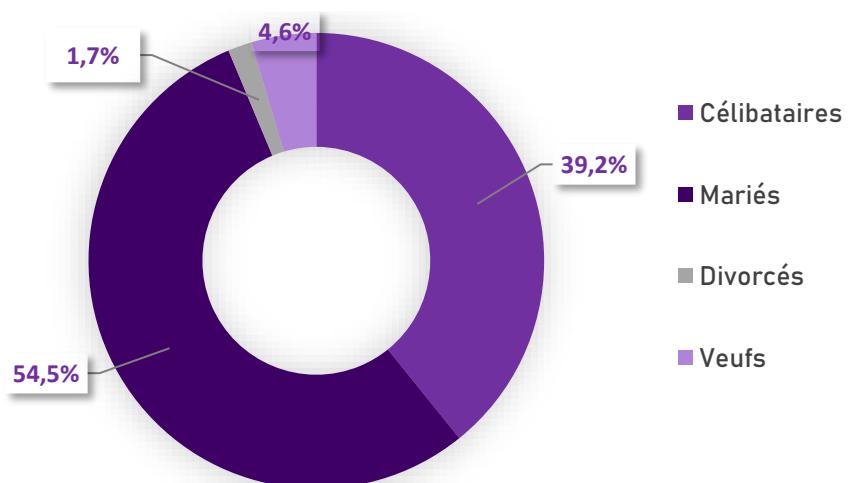
Figure N°5 : Structure de la population par grands groupes d'âge (%) selon RGPH 2024



### 3.4 Statut matrimonial

L'examen de la structure de la population âgée de 15 ans et plus de la province d'Al Hoceima en 2024 selon l'état matrimonial fait ressortir que les personnes mariées représentent 54,5% de la population âgée de 15 ans et plus, soit 56,3 % de femmes contre 52,8% des hommes. On constate également que le veuvage reste assez répandu chez les femmes, puisque 8,4% des femmes sont veuves contre seulement 0,8% des hommes. De même, le divorce touche 2,4% de la population féminine contre seulement 1% de celle masculine, ce qui s'explique par le remariage qui est plus accessible pour les hommes divorcés, contrairement aux femmes divorcées.

Graphe N° 6 : Statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus



Source : RGPH 2024

Selon le milieu de résidence, une tendance similaire est observée : la proportion des veuves s'établit à 8,2% en milieu rural contre 8,7% de veuves en milieu urbain. Par ailleurs, la part des veufs a atteint 0,8% et 0,9% respectivement. Concernant le divorce, le pourcentage des femmes divorcées est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, soit 3,5% et 1,7% respectivement.

Le célibat affecte plus le sexe masculin, en effet 45,5% des hommes de la population âgée de 15 ans et plus sont célibataires, alors que 32,9 % de la population féminine est célibataire. Cela résulte d'un mariage plus tardif chez les hommes.

Tableau 6 : Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

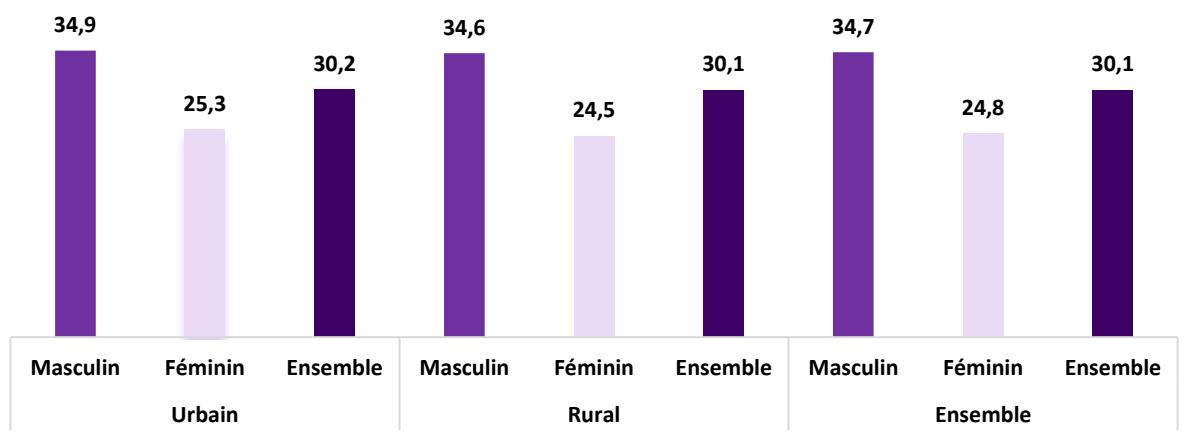
Etat Matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Célibataire	44,5	32,7	38,4	46	33	39,6	45,5	32,9	39,2
Marié	53,5	55,1	54,3	52,3	57,1	54,7	52,8	56,3	54,5
Divorcé	1,1	3,5	2,3	0,9	1,7	1,3	1	2,4	1,7
Veuf	0,9	8,7	4,9	0,8	8,2	4,4	0,8	8,4	4,6
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>								

M : Masculin F : Féminin

Source : RGPH 2024

En 2024, au niveau de l'ensemble de la province l'âge au premier mariage est de 30,1 ans, il est plus élevé chez les hommes (34,7 ans) que chez les femmes (24,8 ans) quel que soit le milieu de résidence.

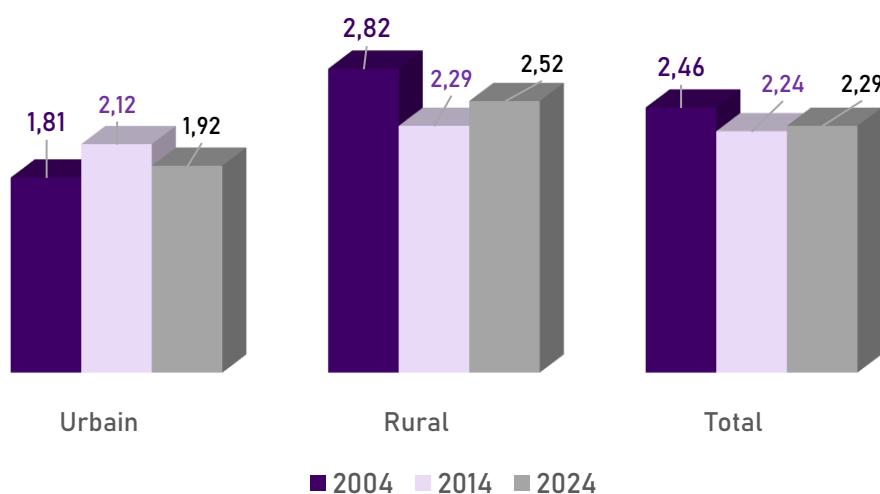
Graphe N° 7 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe en 2024



### 3.5 Fécondité

L'indice synthétique de la fécondité (ISF) exprimé en nombre d'enfant par femme, a connu au niveau de la province d'Al Hoceima une diminution entre 2004 et 2024, passant de 2,46 enfants par femme en 2004 à 2,29 en 2024. Ce niveau demeure supérieur à la moyenne régionale (2,01) et nationale (1,97) enregistrées en 2024, ainsi cet indice provincial est supérieur au seuil de remplacement des générations qui est de 2,1 enfants par femmes. Selon le milieu de résidence, de fortes disparités apparaissent : ISF s'élève à 2,52 enfants par femme en milieu rural, contre seulement 1,92 enfant par femme en milieu urbain.

Graphe N° 8 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité en 2014 et 2024



### 3.6 Handicap

Se référant aux normes des Nations Unies pour le handicap, le Haut- Commissariat au Plan considère en situation de handicap, toute personne ayant au moins une incapacité totale ou une grande difficulté dans l'un des six domaines de fonctionnels : la vision, l'audition, la mobilité, la capacité cognitive, l'entretien personnel et la communication avec la langue habituelle.

Le taux de prévalence du handicap a marqué une hausse de 0,7 point, passant de 5,7% à 6,4% entre 2014 et 2024. Ce phénomène est plus accentué en milieu rural avec un taux de prévalence de 7,1% contre 5,2% en milieu urbain.

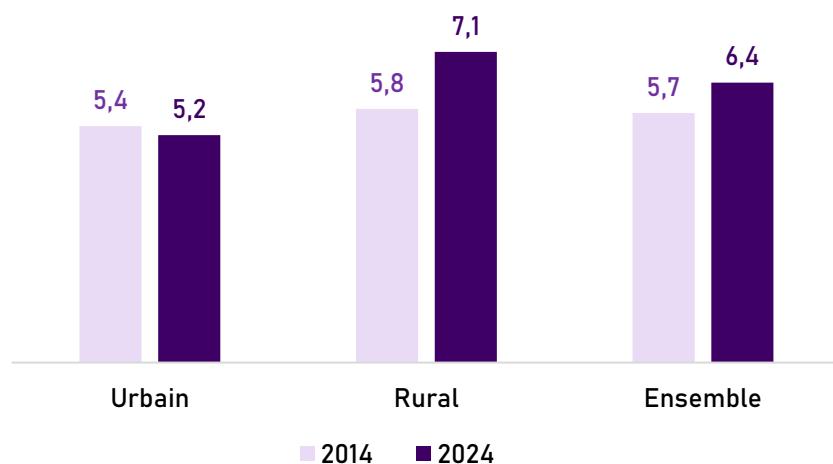
Le handicap concerne beaucoup plus les personnes âgées de 60ans est plus avec un taux de prévalence de 24,1%, suivies des personnes âgées de 15 à 59 ans avec 4,3%, puis des moins de 15 ans avec 2,2%.

**Tableau 7 : Taux de prévalence du handicap selon les tranches d'âges et le milieu en 2024**

Tranche d'âges	Urbain	Rural	Total
Moins de 15 ans	1,8	2,4	2,2
15-59 ans	3,3	4,9	4,3
60 ans et plus	18,7	27,7	24,1
<b>Total</b>	<b>5,2</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>

Source : RGPH 2024

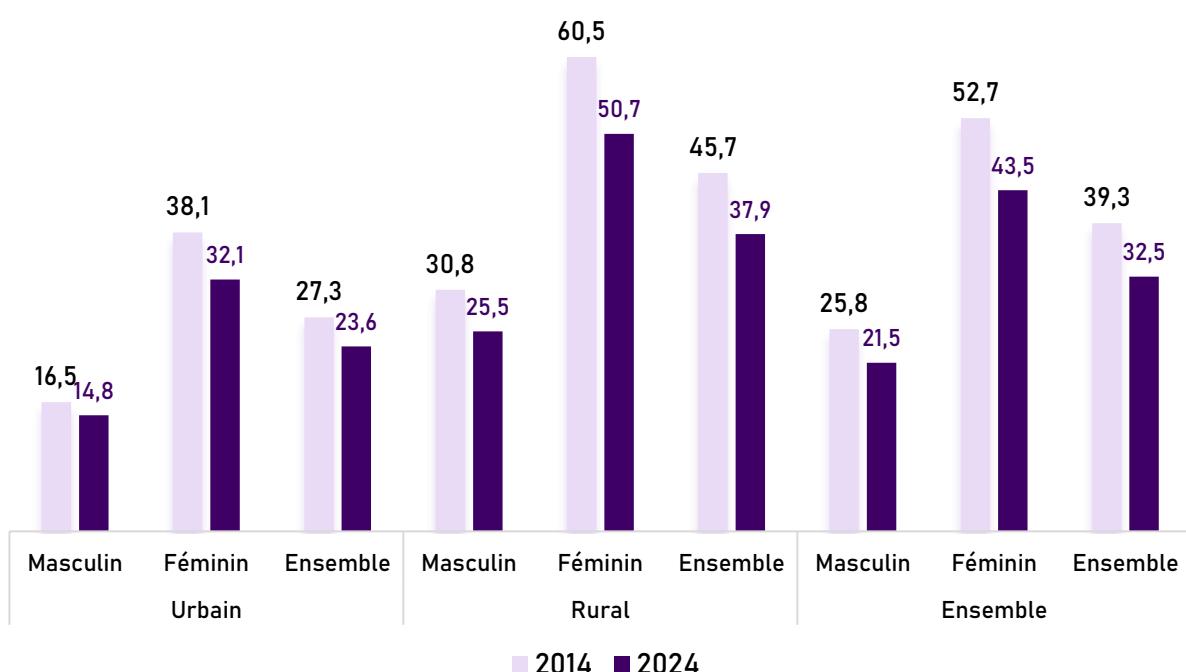
**Graphe N° 9 : Evolution du taux de prévalence du handicap entre 2014 et 2024 (en %)**



### 3.7 Analphabétisme

En 2024, presque de 98 276 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la province d'Al Hoceima, ce qui porte le taux d'analphabétisme à 32,5%, en plus il s'avère nécessaire de signaler les contrastes importants existants toujours entre les deux milieux de résidence, comme entre les deux sexes. C'est ainsi qu'en 2024, 37,9% des ruraux ne savaient ni lire ni écrire, contre 23,6% des citadins et 43,5% de femmes contre seulement 21,5% des hommes.

**Graphe N°10 : Evolution de taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence entre 2014 et 2024**



Source : RGPH 2014 et 2024

En comparaison avec l'année 2014, le taux d'analphabétisme a reculé de 39,3% en 2014 à 32,5% en 2024. Cette diminution a été plus importante en milieu rural (de 45,7% à 37,9%, soit -7,8 points) qu'en milieu urbain (de 27,3% à 23,6%, soit -3,7 points), et plus marquée parmi les femmes (de 52,7% à 43,5%, soit -9,2 points) que parmi les hommes (de 25,8% à 21,5%, soit -4,3 points).

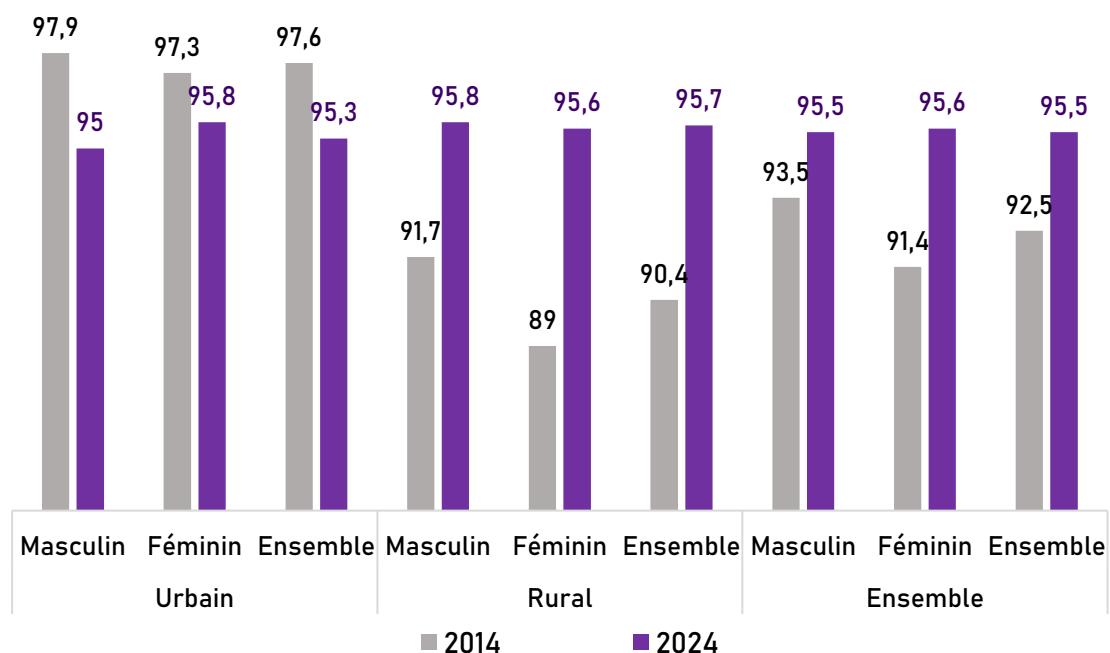
Toutefois, les écarts subsistent avec un taux d'analphabétisme féminin qui double celui des hommes et un taux rural qui demeure environ deux fois supérieur à celui de l'urbain.

### 3.8 Scolarisation

Le taux de préscolarisation des enfants âgés de 4 à 5 ans a atteint 49,8% pour l'année scolaire 2023-2024 contre 55,1% à l'échelle régionale. Il est plus élevé en milieu urbain (58,4%) qu'en milieu rural (45,3%), mais sans une grande différence entre garçons (49%) et filles (50,7%).

Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, le taux de scolarisation a évolué en passant de 92,5% en 2014 à 95,5% en 2024. Cependant, cette évolution cache des différences par milieu : une diminution de 2,3 points entre 2014 et 2024 en milieu urbain, au contraire, la scolarisation des enfants de 6 à 11 ans a connu une progression marquante en milieu rural où le taux en question est passé de 90,4% à 95,7%, particulièrement pour les filles rurales dont le taux de scolarisation a augmenté de 89% à 95,6%.

Graphe N°11 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans (en %)



Source : RGPH 2014 et 2024

Concernant les enfants âgés de 12 à 17 ans, le taux de scolarisation s'est établi à 82,2%. Il marque des écarts importants entre le milieu urbain (90,6%) et rural (77,7%). Selon le sexe, on constate que le taux est presque identique entre les filles (82,2%) et les garçons (82,3%).

## 4- Emploi

L'Enquête Nationale sur l'Emploi réalisée par le Haut-Commissariat au Plan se fixe comme objectifs l'observation du volume et des principales caractéristiques démographiques, culturelles et socio-professionnelles de la population active et de ses diverses composantes (activité, emploi, chômage et sous-emploi).

### 4-1 Taux d'activité

Le taux d'activité définit la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale, le taux d'activité provincial s'est établi en 2024 à 49,1%, enregistrant une baisse de 0,8 points par rapport à l'année 2023. A l'instar du niveau régional, le taux d'activité provincial est plus élevé en milieu rural (54,5%) comparativement au milieu urbain (40,6%).

Tableau 8 : Taux d'activité au niveau provincial et régional (%)

	2023			2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	39,9	56	49,9	40,6	54,5	49,1
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	44,8	55,7	48,7	44,4	55,4	48,3

Source : HCP\_Enquête Nationale sur l'Emploi

### 4-2 Taux de chômage

Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus, il s'agit de la part de la population dépourvue d'un emploi mais qui cherche un travail parmi la population active. Le taux de chômage exprime le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Ainsi, le taux de chômage était de 8% en 2024 dans la province d'Al Hoceima, ce taux a diminué de 2,2 points par rapport à l'année 2023 (10,2%), et il reste plus élevé en milieu urbain (16,8%) par rapport au milieu rural (3,9%).

Tableau 9 : Taux de chômage au niveau provincial et régional (%)

	2023			2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	21,8	5	10,2	16,8	3,9	8
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	14,1	4,2	10,1	14,3	4,2	10,2

Source : HCP\_Enquête Nationale sur l'Emploi

#### 4-3 Taux d'emploi

Le taux d'emploi indique la part des personnes actives occupées âgées de 15 ans et plus dans la population totale âgée de 15 ans et plus. Il est calculé en rapportant l'effectif des actifs occupés âgés de 15 ans et plus à celui de la population en âge d'activité (15 ans et plus).

Le taux d'emploi enregistré en 2024 au niveau provincial atteint 45,2% contre 44,8% en 2023. Ce taux reste généralement plus élevé en milieu rural (52,4%) qu'en milieu urbain (33,8%). Il est à noter que le taux d'emploi est plus élevé au niveau de la province d'Al Hoceima (45,2%) qu'au niveau régional (43,3%),

Tableau 10 : Taux d'emploi au niveau provincial et régional (%)

	2023			2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	31,2	53,2	44,8	33,8	52,4	45,2
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	38,5	53,3	43,7	38,1	53,1	43,3

Source : HCP\_Enquête Nationale sur l'Emploi

## 5- Prix à la consommation

La ville d'Al Hoceima est l'une des 18 villes du Royaume ciblées par l'Enquête des Prix à la Consommation. Cette enquête mensuelle permanente permet l'élaboration de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC, base 100 : 2017), mesurant ainsi la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par la population urbaine. Les principaux objectifs de cette enquête sont comme suit :

- L'apprehension des tensions inflationnistes
- Le suivi et l'appréciation de la conjoncture économique et sociale du pays
- La déflation de séries temporelles afférentes à l'enquête
- Les comparaisons internationales

Au niveau de la ville d'Al Hoceima, le panier de l'enquête contient environ 53 logements concernant le loyer, répartis sur quatre lots, 476 produits et 845 variétés collectées auprès d'un échantillon représentatif des produits de vente selon une périodicité qui varie selon la nature des produits à observer (produits mensuels, produits hebdomadaires). Le champ d'exécution de cette enquête est limité au loyer et au commerce de détail. Les points de vente concernés par l'Enquête des prix à la consommation dans la ville d'Al Hoceima sont au nombre de 286 points de vente.

Ainsi, aux termes de l'année 2024, l'Indice des Prix à la Consommation a atteint à la ville d'Al Hoceima une valeur de 124,5, ce qui est supérieur à l'indice national se situant à 118,7. Cet indice a connu, au cours de l'année 2024, une augmentation de 0,8% par rapport à l'année précédente. Cette variation est le résultat de la hausse de 0,6% de l'indice des produits non alimentaires et de la hausse de 0,9% de l'indice des produits alimentaires.

Par divisions de produits, les hausses les plus importantes de l'IPC au niveau de la ville d'Al Hoceima ont concerné les restaurants et hôtels (3,7%) suivis par les boissons alcoolisées et tabac avec une augmentation de 2,7%, les biens et services divers (2,3%), logements, eau, électricité et autres combustibles (2,2%), articles d'habillements et chaussures (1,4%) et l'enseignement (1,1%).

**Tableau 11 : Indice des prix à la consommation par divisions de produits au niveau national et provincial (%)**

Divisions des Produits	Al Hoceima			Maroc		
	2023	2024	Variation (%)	2023	2024	Variation (%)
<b>Produits Alimentaires</b>	137	138,3	0,9	128,7	129,7	0,8
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	136,9	138,1	0,9	128,4	129,2	0,6
Boissons alcoolisées et tabac	140,1	143,9	2,7	136,8	140	2,3
<b>Produits Non Alimentaires</b>	109,7	110,4	0,6	110,3	111,6	1,2
Articles d'habillements et chaussures	116,7	118,3	1,4	113,8	116,1	2
Logements, eau, électricité et autres combustibles	101,5	103,7	2,2	104,7	107,4	2,6
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	112,3	113,1	0,7	111,2	112,2	0,9
Santé	100,7	98,8	-1,9	102,4	101,1	-1,3
Transport	127,6	125,6	-1,5	119,8	119,6	-0,1
Communication	101,6	101,6	0	104,2	104,1	-0,1
Loisirs et culture	97,1	96,2	-0,9	105,7	105,5	-0,2
Enseignement	112,2	113,4	1,1	117,5	120	2,1
Restaurants et hôtels	113	117,2	3,7	113,6	117,5	3,4
Biens et services divers	110	112,5	2,3	112,6	115	2,1
<b>Ensemble</b>	123,5	124,5	0,8	117,6	118,7	0,9

Source : HCP\_Enquête des Prix à la Consommation

## 6- Pauvreté multidimensionnelle

L'approche de la pauvreté multidimensionnelle reconnaît que les privations subies par les ménages ne se limitent pas au pouvoir d'achat mais aussi leur accès à ces besoins fondamentaux. Cette approche repose sur trois dimensions, éducation, santé et conditions de vie, pondérées de manière égale. En dépassant la seule logique monétaire, ce changement de paradigme a le mérite de mettre en exergue les déficits sociaux qui affectent la qualité de vie et des inégalités souvent invisibles aux indicateurs monétaires.

S'appuyant sur les données des recensements généraux de la population et de l'habitat de 2014 et 2024, le Haut-Commissariat au Plan a élaboré une cartographie de la pauvreté multidimensionnelle afin de mieux appréhender les privations en termes de déficits sociaux dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et de l'accès aux infrastructures de base. Cette cartographie propose une lecture intégrée des vulnérabilités structurelles et des inégalités sociales persistantes aux échelles régionale, provinciale et communale.

Selon ces résultats, le taux de la pauvreté multidimensionnelle atteint 12% au niveau provincial en 2024, contre 7,1% enregistré au niveau régional et 6,8% au niveau national.

**Tableau 12 : Taux de pauvreté multidimensionnelle au niveau provincial, régional et national (%)**

	2014			2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	6,1	25,3	<b>18,7</b>	5,1	16,0	<b>12,0</b>
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	5,3	26,7	<b>13,9</b>	3,3	14,2	<b>7,1</b>
National	4,1	23,6	<b>11,9</b>	3,0	13,1	<b>6,8</b>

Source : HCP-Carte de Pauvreté 2024

Entre 2014 et 2024, au niveau de la province d'Al Hoceima, la part de la population en situation de pauvreté est passée de 18,7% à 12,0%. En valeur absolue, le nombre de personnes concernées a diminué d'environ 74,7 milles à 44,5 milles. Malgré ces avancées, de profondes disparités territoriales subsistent.

La pauvreté multidimensionnelle demeure avant tout un phénomène rural : en 2024, près de 84% des personnes pauvres résident encore dans les campagnes, contre 89% en 2014.

Sur la même période, le taux de pauvreté rurale a certes reculé, passant de 25,3% à 16,0%, mais il demeure plus de trois fois supérieur à celui des zones urbaines, stabilisé à 5,1 % en 2024, contre 6,1% en 2014. Cette diminution étant observée au niveau national, régional, communal et pour les deux milieux de résidence.

Au niveau communal, le taux de pauvreté multidimensionnelle le plus élevé est observé dans la commune de Bni Bouchibet (33,6%), suivie de la commune de Ckakrane (32,4%), de Zarkt (27%), d'Arbia Taourirt (25%), de Zaouiat Sidi Abdelkader (24,7%), de Tamsaout (23,7%) et de Sidi Bouzineb (23,3%).

Entre 2014 et 2024, la pauvreté multidimensionnelle a reculé de manière quasi généralisée, mais en laissant apparaître des écarts entre territoires. Les communes initialement les plus démunies ont connu des baisses spectaculaires de la pauvreté : Chakrane (-23,3 points), suivie de Bni Bchir (-21,3 points), Bni Gmil (-20,6 points) et Tifarouine (-20,4 points),

Sur l'ensemble des communes urbaines de la province, 3 communes sur 5 ont enregistré, en 2024, des taux de pauvreté multidimensionnelle inférieur à la moyenne urbaine provinciale (5,1%). Il s'agit de la commune d'Al Hoceima (3,6%), de Targuit (4,7%) et d'Ajdir (4,7%), tandis que, 14 communes rurales, sur un total de 31, ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne rurale de la province (16,0%).

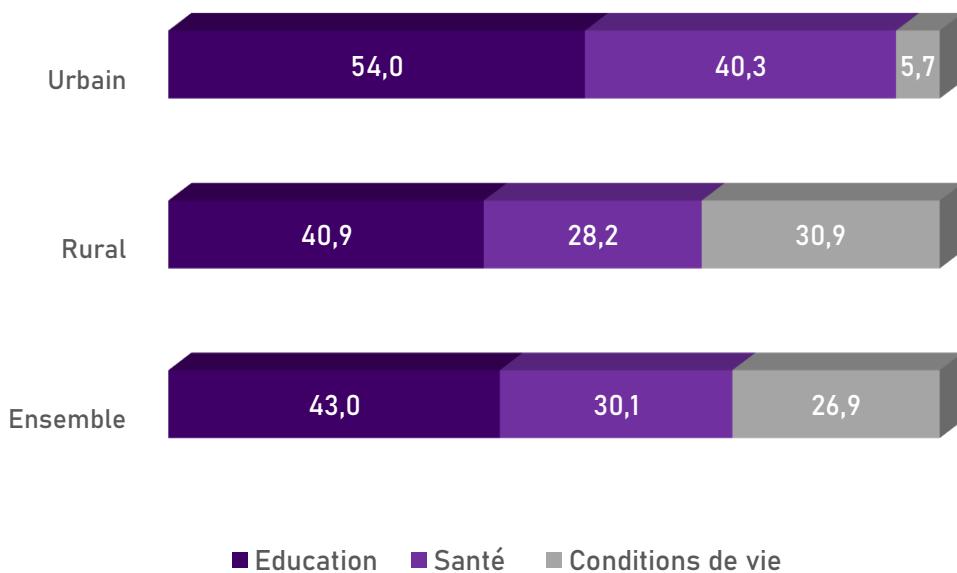
Tableau 13 : Evolution de la pauvreté multidimensionnelle entre 2014 et 2024 par commune

Commune	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%)	
	2014	2024
Al Hoceima	4,7	3,6
Bni Bouayach	8,1	6,7
Imzouren	6,9	6,6
Targuist	5,6	4,7
Ajdir	7,7	4,7
Bni Boufrah	21,1	16
Bni Gmil	31,0	10,5
Bni Gmil Maksouline	30,8	17,1
Senada	26,8	19,5
Ait Kamra	9,0	6,6
Ait Youssef Ou Ali	8,3	6,9
Arbaa Taourirt	33,6	25
Bni Abdellah	27,5	20,3
Bni Hadifa	13,4	7,9
Chakrane	55,7	32,4
Imrabten	24,0	15,6
Izemmouren	10,9	6,4
Louta	14,4	10,8
Nekkour	20,7	9,8
Rouadi	27,6	16,3
Tifarouine	36,6	16,2
Zaouiat Sidi Abdelkader	36,5	24,7
Bni Ahmed Imoukzan	32,0	20,3
Bni Ammart	27,9	15,7
Bni Bchir	35,5	14,2
Bni Bounzar	17,8	10,7
Sidi Boutmim	26,7	15,8
Sidi Bouzineb	32,3	23,3
Zarkt	26,7	27,0
Abdelghaya Souahel	22,6	14,8
Bni Bouchibet	34,3	33,6
Issaguen	20,0	11,0
Ketama	19,8	8,9
Moulay Ahmed Cherif	15,9	14,4
Taghzout	26,5	21,8
Tamsaout	34,0	23,7
<b>Provine Al Hoceima</b>	<b>18,7</b>	<b>12,0</b>

Source : HCP-Carte de Pauvreté 2024

La décomposition de l'indice de pauvreté multidimensionnelle selon les sources de privation permet de mettre en évidence les principaux facteurs à l'origine de ce phénomène. D'après les données présentées dans le graphique ci-dessus, la privation en matière d'éducation constitue la première source de pauvreté multidimensionnelle dans la province, avec une contribution de 43%. Elle est suivie par la privation en matière de santé (30,1%), puis par celle en matière de conditions de vie, qui représente 26,9%.

**Graphe N°12 : Décomposition de l'indice de pauvreté multidimensionnelle par source de privation en (%)**



Source : HCP-Carte de Pauvreté 2024

En milieu rural, la privation en matière de conditions de vie est plus élevée (30,9%) que celle en matière de santé (28,2%). Cette situation nécessite des efforts accrus dans les domaines des infrastructures, notamment le logement, l'accès à l'électricité, à l'eau potable et à l'assainissement, au niveau de la province d'Al Hoceima.

## CHAPITRE 2 :

### **Secteurs Sociaux**



## 1- Enseignement

La mise à niveau des ressources humaines passe nécessairement par l'enseignement. C'est pourquoi ce secteur a toujours figuré en tête des préoccupations nationales étant donné son rôle crucial dans la formation des générations et leur préparation à accéder à la vie active. Dans ce cadre un certain nombre d'orientations et d'objectifs sont fixés et assignés au secteur de l'enseignement afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais de formation de potentialités humaines, capables de s'insérer dans la vie active et de maîtriser la technologie moderne et les nouvelles techniques.

Toutefois, afin d'améliorer la rentabilité et la performance du système d'éducation, une loi-cadre a été adoptée en 2019, basée sur la vision stratégique 2015-2030 de réforme du système d'éducation, la loi-cadre est entrée en vigueur en août 2019. Elle représente un premier pas vers l'amélioration de la qualité de l'enseignement au Maroc à l'horizon 2030.

L'enseignement au niveau de la province d'Al Hoceima a aussi largement évolué au cours des dernières années, soit par la création de nouveaux établissements, ou par l'évolution du nombre d'élèves scolarisés et du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement.

### 1-1 L'Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape essentielle pour la préparation des enfants à l'enseignement fondamental et concerne essentiellement les enfants de 3 à 5 ans, n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité, c'est une étape essentielle dans leur préparation d'une part et leur insertion dans l'enseignement primaire de base d'une autre part.

L'éducation préscolaire peut apporter des avantages majeurs à la scolarisation des enfants. En effet, cette éducation peut atténuer les inégalités des chances, promouvoir la généralisation de l'enseignement fondamental et la scolarisation des filles et améliorer la qualité et l'efficience du système éducatif.

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, l'effectif des enfants ayant fréquenté le préscolaire public dans la province d'Al Hoceima est évalué à 10 044, soit une évolution importante par rapport à l'année scolaire 2022/2023 (8938 élèves). Cet effectif est réparti à raison de 9699 élèves pour l'enseignement préscolaire moderne public, contre 345 seulement inscrits à l'enseignement préscolaire traditionnel. Quant au taux de féminisation des scolarisés, il s'établit à 48,5% des élèves et il s'élève légèrement à 51% en faveur de l'enseignement traditionnel.

**Tableau N°14 : Effectifs des élèves dans l'enseignement préscolaire traditionnel, moderne et public par sexe, année scolaire 2023/2024**

Type d'enseignement	Masculin	Féminin	Total
Préscolaire traditionnel	169	176	345
Préscolaire moderne et public	5001	4698	9699
<b>Ensemble</b>	<b>5170</b>	<b>4874</b>	<b>10044</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2024

Selon le tableau ci-dessus, les établissements de l'enseignement préscolaire public et l'enseignement préscolaire moderne assure l'éducation de 96,5% de l'ensemble des élèves, ce qui confirme les efforts colossaux déployés par les services chargés de l'enseignement au niveau de la province d'Al Hoceima.

Quant aux éducateurs, leur nombre s'élève à 557 (contre 501 éducateurs en 2022/2023), soit un taux d'encadrement de 18 élèves par éducateur, ce taux atteint 16,4 élèves pour l'enseignement traditionnel et 18 élèves pour l'enseignement moderne.

### 1-2 Enseignement primaire

Une importance primordiale a toujours été accordée à ce cycle d'enseignement à travers les efforts déployés pour promouvoir la scolarisation primaire et améliorer l'offre éducative de ce cycle aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, avec une attention particulière aux filles surtout dans le milieu rural.

Dans ce cadre, l'offre scolaire primaire provinciale s'est établie, durant l'année scolaire 2023/2024, à 162 établissements (151 établissements publics et 11 privés) disposant 1660 salles répartis sur tout le territoire de la province.

Tableau N°15 : Etablissements, salles, classes et enseignants de l'enseignement primaire par milieu, année scolaire 2023/2024

Type d'enseignement	Etablissements	Salles	Classes	Enseignants	
				Total	Dont filles
<b>Public</b>	<b>151</b>	<b>1578</b>	<b>2136</b>	<b>2293</b>	<b>1148</b>
Urbain	42	375	530	528	302
Rural	109	1203	1606	1765	846
<b>Privé</b>	<b>11</b>	<b>82</b>	<b>110</b>	<b>54</b>	<b>47</b>
Urbain	10	82	104	54	47
Rural	1	-	6	-	-
<b>Total</b>	<b>162</b>	<b>1660</b>	<b>2246</b>	<b>2347</b>	<b>1195</b>

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

L'infrastructure primaire publique assure ainsi l'enseignement à 45 817 élèves dont 48% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 2136 classes, à raison de 21,4 élèves par classe. Cette moyenne cache aussi des disparités entre les milieux de résidence puisque les classes primaires publiques urbaines sont les plus encombrées avec 27,8 élèves/classe, contre 19,3 élèves par classe pour les classes primaires publiques dans le milieu rural. Le nombre de salles dans le secteur public se situant à 1578 salles, ne couvre le besoin que de 74% des classes, ce qui occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée.

En matière d'encadrement, la province d'Al Hoceima compte 2293 enseignants au secteur public dont 50% de femmes. Cet effectif traduit un encadrement de 19,9 élèves par enseignant, en fait, l'encadrement reste plus favorable en milieu rural (17,6 élèves par enseignant) qu'en milieu urbain (27,9 élèves par enseignant).

Tableau N°16 : Effectifs des scolarisés et nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public par milieu, année scolaire 2023/2024

	Urbain		Rural		Ensemble	
	Total	Dont filles	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Public	14747	7101	31070	14882	45817	21983
Privé	2122	1012	90	45	2212	1057
<b>Total</b>	<b>16869</b>	<b>8113</b>	<b>31160</b>	<b>14927</b>	<b>48029</b>	<b>23040</b>

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

Par ailleurs, l'enseignement primaire privé assure, seulement l'enseignement de 2212 élèves durant l'année scolaire 2023/2024, soit 4,6% de l'ensemble des élèves de l'enseignement primaire de la province. Ces élèves sont encadrés par 54 enseignants, ce qui traduit un encadrement de 40,9 élèves par enseignant.

### 1-3 Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale a englobé durant l'année scolaire 2023/2024, 41 établissements dont 38 publics et 3 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu rural (24 établissements), puisque le milieu urbain ne compte que 17 collèges.

**Tableau N° 17 : Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial par milieu, année scolaire 2023/2024**

Type d'enseignement	Etablissements	Salles	Classes	Enseignants	
				Total	Dont filles
<b>Public</b>	<b>38</b>	<b>529</b>	<b>620</b>	<b>787</b>	<b>318</b>
Urbain	14	234	248	322	146
Rural	24	295	372	465	172
<b>Privé</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>7</b>	<b>3</b>
Urbain	3	14	21	7	3
Rural	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>543</b>	<b>641</b>	<b>794</b>	<b>321</b>

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

Dans le secteur public le nombre de salles durant l'année scolaire 2023/2024 a atteint 543, ce nombre couvre le besoin de plus de 85% des classes. L'encadrement dans le cycle collégial est assuré, dans la province, par 794 enseignants dont 40,4% sont des femmes, ce qui donne une moyenne de 23,7 élèves pour chaque enseignant.

Quant au nombre d'élèves dans ce cycle, il est évalué à 18 867 élèves dont 47,7% sont des filles. Ces effectifs sont répartis sur 641 classes, soit une moyenne de 29,4 élèves par classe. Les classes collégiales publiques urbaines sont plus encombrées que leurs homologues privées avec une moyenne de 30,5 élèves/classe, contre 11,5 élèves par classe.

**Tableau N° 18 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial par milieu, année scolaire 2023/2024**

Type d'enseignement	Elèves	Dont filles	Elèves/classes
<b>Public</b>	<b>18624</b>	<b>8891</b>	<b>30</b>
Urbain	7567	3696	14,9
Rural	11057	5195	13,9
<b>Privé</b>	<b>243</b>	<b>121</b>	<b>11,5</b>
Urbain	243	121	11,5
Rural	0	0	0
<b>Total</b>	<b>18867</b>	<b>9012</b>	<b>29,4</b>

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

#### 1-4 Enseignement secondaire qualifiant

Le cycle de l'enseignement secondaire ne cesse de connaître des réformes de fond touchant le système de contrôle, d'examens et de programmes. Ces réformes opérées sont de nature à mieux rentabiliser l'enseignement secondaire qualifiant et assurer une formation générale et spécialisée répondant aux exigences du développement de la société marocaine en général et de son économie en particulier.

L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2023/2024, à 30 établissements dont 29 publics et un établissement privé. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu rural, puisque le milieu urbain ne compte que 13 lycées.

**Tableau N°19 : Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, année scolaire 2023/2024**

Type d'enseignement	Etablissements	Salles	Classes	Enseignants	
				Total	Dont filles
<b>Public</b>	<b>29</b>	<b>398</b>	<b>375</b>	<b>721</b>	<b>245</b>
Urbain	12	240	216	389	131
Rural	17	158	159	332	114
<b>Privé</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
Urbain	1	4	4	3	0
Rural	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>402</b>	<b>379</b>	<b>724</b>	<b>245</b>

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

Les établissements secondaires qualifiants assurent l'enseignement de 9 349 élèves, dont 56,6 % de filles. Ces élèves sont répartis dans 379 classes, avec une moyenne de 24,7 élèves par classe. Le phénomène de sur-occupation des salles persiste au niveau de la province d'Al Hoceima, puisque le nombre de salles disponibles (402) reste nettement supérieur au nombre de classes (379).

Le nombre d'enseignants du cycle secondaire qualifiant s'élève dans la province d'Al Hoceima à 724 enseignants dont 33,8% de femmes, ce qui traduit une moyenne d'encadrement confortable de 28 élèves pour chaque enseignant en privé et 12,8 en public.

**Tableau N° 20 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, année scolaire 2023/2024**

Type d'enseignement	Elèves	Dont filles	Elèves/classes
<b>Public</b>	<b>9265</b>	<b>5251</b>	<b>24,7</b>
Urbain	5565	3238	25,7
Rural	3700	2013	23,3
<b>Privé</b>	<b>84</b>	<b>43</b>	<b>21</b>
Urbain	84	43	21
Rural	0	0	0
<b>Total</b>	<b>9349</b>	<b>5294</b>	<b>24,7</b>

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

## 1-5 Enseignement supérieur et formation des cadres

### Ecole Nationale des Sciences Appliquées

Crée en 2008, l'École Nationale des Sciences Appliquées d'Al Hoceima (ENSAH) est un établissement public d'enseignement supérieur rattaché à l'Université Abdelmalek Essaâdi. Sa mission consiste à former des ingénieurs d'État hautement qualifiés dans des disciplines stratégiques, répondant aux besoins de développement du tissu socio-économique tant régional que national.

L'école propose un cursus de deux années préparatoires suivies de trois années de spécialité dans les domaines suivants : Génie informatique, Génie civil, Génie de l'eau et de l'environnement, Génie énergétique, Génie mécanique, ainsi qu'Ingénierie des données et Intelligence Artificielle.

Tableau 21 : Effectifs des étudiants de l'ENSA par cycle et nationalité en 2023/2024

Cycle	Marocains		Etrangers		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Cycle normal	459	285	1	0	460	285
Cycle d'ingénieur	626	344	11	2	637	346
Cycle doctoral	102	43	1	0	103	43
<b>Total</b>	<b>1187</b>	<b>672</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>1200</b>	<b>674</b>

Source : Ecole Nationale des Sciences Appliquées à Al Hoceima

Durant l'année universitaire 2023/2024, l'effectif global des étudiants qui poursuivaient leurs études à l'ENSA d'Al Hoceima s'élevait à 1200 étudiants dont 56,1% sont de sexe féminin, les étudiants étrangers étant au nombre de 13 étudiants seulement.

Par domaine d'étude, on remarque que trois spécialités « Génie civil », « Génie informatique » et « ingénierie des données » englobent plus de 63% des étudiants en cycle d'ingénieur.

Tableau 22 : Effectifs des étudiants de l'ENSA en cycle d'ingénieur par domaine d'étude et sexe, année universitaire 2023/2024

Domaine d'étude	Marocains		Etrangers		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Génie Civil	139	79	2	1	141	80
Génie Informatique	132	62	1	0	133	62
Génie Energétique et Energies renouvelables	94	62	0	0	94	62
Génie de l'eau et Environnement	54	26	2	0	56	26
Génie Mécanique	55	29	5	1	60	30
Ingénierie des Données	124	70	1	0	125	70
Intelligence Artificielle	28	16	0	0	28	16
<b>Total</b>	<b>626</b>	<b>344</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>637</b>	<b>346</b>

Source : Ecole Nationale des Sciences Appliquées à Al Hoceima

En matière d'encadrement, les étudiants de L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'Al Hoceima sont encadrés en 2023/2024 par un effectif de 54 enseignants dont les femmes ne représentent que 16,7%.

En ce qui concerne les installations pédagogiques, l'École Nationale des Sciences Appliquées d'Al Hoceima dispose d'un internat d'une capacité de 496 lits, de 2 amphithéâtres, de 25 salles de cours et de travaux pratiques, de 2 laboratoires, de 2 bibliothèques, ainsi que d'installations sportives, de vestiaires et d'une cafétéria.

### Faculté des Sciences et Techniques

A l'instar de toutes les Faculté des Sciences et Techniques du Royaume, la FST d'Al Hoceima dispense un enseignement modulaire semestriel basé sur le contrôle continu, elle propose deux parcours de tronc commun : Mathématiques, Informatique et Physique (MIP) et Biologie, Chimie et Géologie (BCG) préparant l'accès aux licences, masters et aux diplômes d'ingénieur ou à d'autres concours nationaux et internationaux.

Tableau 23 : Effectifs des étudiants de FST par cycle et nationalité 2023/2024

Cycle	Marocains		Etrangers		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Cycle Licence	974	643	0	0	974	643
Cycle Master	249	118	4	1	253	119
Cycle Ingénieur	81	55	0	0	81	55
Cycle Doctorat	84	34	1	0	85	34
<b>Total</b>	<b>1388</b>	<b>850</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1393</b>	<b>851</b>

Source : Faculté des Sciences et Techniques à Al Hoceima

Durant l'année universitaire 2023/2024, la FST d'Al Hoceima comptait 1393 étudiants dont 61% sont de sexe féminin et 67% sont des étudiants de cycle de licence. Les étudiants de cycle de master étant au nombre de 253 étudiants contre 81 étudiants seulement inscrits au cycle ingénieur 85 étudiants au cycle doctorat.

En matière d'encadrement, les étudiants de la Faculté des Sciences et Techniques d'Al Hoceima sont encadrés en 2023/2024 par un effectif de 53 enseignants dont les femmes ne représentent que 22,6%.

Relativement aux installations pédagogiques, la FST d'Al Hoceima comptait, durant l'année universitaire 2023/2024, un amphithéâtre, 7 salles de cours, 14 salles de travaux pratiques, 11 salles de travaux dirigés, une salle audiovisuelle ainsi qu'une bibliothèque.

#### Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé

L'enseignement dispensé au sein des ISPITS s'articule autour d'un ensemble de modules répartis par semestre. Ceux-ci peuvent être assurés sous forme de cours théoriques, de travaux pratiques, de travaux dirigés, de travaux de terrain ou de projets, ainsi que de stages. La formation est organisée en trois cycles : Licence professionnelle, Master et Doctorat.

Les stages sont effectués à temps plein ou à temps partiel au sein des structures sanitaires publiques, ou dans toute autre structure qualifiée offrant des opportunités d'apprentissage. Durant ces stages, les étudiants bénéficient d'un encadrement assuré soit par le personnel enseignant de l'Institut, soit par des professionnels de santé.

**Tableau 24 : Effectifs des étudiants et lauréats de l'ISPITS d'Al Hoceima par spécialité, année universitaire 2024/2025**

Option	Etudiants			Lauréats		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Infirmier Polyvalent	17	71	88	16	38	54
Sage-Femme	0	51	51	0	9	9
Technicien de santé/ Radiologie	17	39	56	4	13	17
Infirmier en Santé de Famille et Santé Communautaire	9	51	60	3	22	25
Infirmier en Soins d'urgence et soins intensifs	15	48	63	9	10	19
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>260</b>	<b>318</b>	<b>32</b>	<b>92</b>	<b>124</b>

Source : ISPITS à Al Hoceima

Durant l'année universitaire 2024/2025, l'ISPITS d'Al Hoceima comptait 318 étudiants dont 81,7% sont de sexe féminin. Plus de 27,7% des étudiants poursuivent leurs formations en infirmier polyvalent, et 18,8% en infirmier en santé de famille, 16% en sage-femme, et 19,8% en infirmier en soins d'urgence et soins intensifs. En matière d'encadrement, les étudiants d'ISPITS d'Al Hoceima sont encadrés par un effectif de 16 enseignants dont les femmes représentent 50%.

En matière d'installations pédagogiques, l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé d'Al Hoceima disposait d'un amphithéâtre, de 5 salles de cours, de 2 salles de travaux pratiques ainsi que 1 bibliothèque.

## 2- Formation professionnelle

La formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre sont deux actions primordiales pour l'amélioration de la productivité et la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines. Dans ce cadre, la formation professionnelle est considérée comme un outil d'encadrement de la jeunesse pour améliorer ses compétences et faire face aux exigences du marché d'emploi. La mise en valeur de cette formation permettra le suivi des mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

**Tableau 25 : Caractéristiques des établissements de formation professionnelle 2023/2024**

Département	Nombre d'établissements	Capacité
OFPPT	7	1421
Agriculture	1	100
Pêche Maritime	1	120
Paramédical (privé)	1	60
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>1701</b>

Source : OFPPT d'Al Hoceima

Ainsi, la formation professionnelle durant l'année scolaire 2023/2024 est accessible au niveau de la province d'Al Hoceima à travers 9 établissements publics de formation relevant de l'OFPPT, l'agriculture et la pêche maritime ainsi un établissement privé.

L'ensemble de ces établissements offrent une capacité d'accueil globale de 1701 places pédagogiques.

**Tableau 26 : Elèves stagiaires par niveau, sexe et les secteurs, année scolaire 2023/2024 (public et privé)**

Secteurs	Spécialisation		Qualification		Technicien		Technicien Spécialisé	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Administration	-	-	-	-	72	51	-	-
Finance	-	-	-	-	-	-	457	329
Textile-Confection	-	-	15	5	-	-	-	-
Artisanat-Production	24	2	-	-	-	-	-	-
Tourisme-Hôtellerie	-	-	80	31	204	74	151	86
IMME	108	0	405	1	76	0	-	-
BTP	118	0	11	0	-	-	36	16
Agriculture	-	-	50	7	41	9	-	-
Pêche Maritime	-	-	20	2	81	12	-	-
NTIC	-	-	-	-	-	-	94	43
Brancardier	-	-	20	18	-	-	-	-
Paramédical	-	-	15	12	20	20	-	-
<b>Total</b>	<b>250</b>	<b>2</b>	<b>616</b>	<b>76</b>	<b>494</b>	<b>166</b>	<b>738</b>	<b>474</b>

Source : OFPPT d'Al Hoceima

Le nombre de stagiaires qui ont fréquenté les centres de formation professionnelle de la province d'Al Hoceima durant l'année scolaire 2023/2024 s'élève à 2098. A noter que les niveaux « Technicien Spécialisé », « Qualification » et « Technicien » attirent le plus grand nombre des stagiaires avec 35,2%, 29,3% et 23,5% des effectifs respectivement, tandis que seulement 11,9% opte pour le niveau « Spécialisation ».

Pour ce qui est du personnel formateur chargé de l'encadrement dans ces centres, il s'élevait, au titre de l'année 2023/2024, à 117 formateurs, dont 45,3 % de vacataires. Le taux d'encadrement est de 1 formateur pour 17,9 stagiaires, avec toutefois des disparités selon les départements : il s'établit à 1 formateur pour 14,9 stagiaires au niveau de l'OFPPT, à 1 formateur pour 20,2 stagiaires à l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes, et à seulement 1 formateur pour 7 stagiaires à l'Institut de Technique Agricole.

### 3- Santé

Investir dans la santé n'est pas seulement souhaitable, c'est surtout essentiel dans la plupart des sociétés. En effet l'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien-être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

#### 3-1 Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire publique de la province d'Al Hoceima se compose en année 2024 de 66 établissements, soit 5 hôpitaux (2 hôpitaux provinciaux et 2 hôpitaux de proximité et un centre régional d'oncologie) avec une capacité litière de 412 lits, 31 centres de santé ruraux communaux, 13 centres de santé urbains et 17 dispensaires ruraux. A noter que l'infrastructure sanitaire de la province ne représente que 21.5% de l'infrastructure sanitaire régionale qui dispose 306 établissements d'une capacité litière de 3079 lits, comme indique le tableau ci-dessous :

**Tableau 27 : Infrastructure sanitaire publique, année 2024**

Catégorie	Province d'Al Hoceima	Région Tanger Tétouan Al Hoceima
Hôpital	5	24
Centre de Santé Rural Communal	31	130
Centre de Santé Urbain	13	87
Dispensaire Rural	17	65
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>306</b>

Source : Carte sanitaire 2024

L'infrastructure sanitaire privée englobe 2 cliniques avec une capacité litière de 36 lits, 6 cabinets de laboratoire, 72 officines de pharmacie, un centre d'hémodialyse, 2 centres de kinésithérapie, 2 infirmeries, 13 cabinets de chirurgie dentaire et 40 cabinets de consultation médicale.

L'infrastructure sanitaire publique a été renforcée en 2024 par des équipements lourds et installations de haute technologie, la province d'Al Hoceima est dotée de 120 appareils comme indique le tableau suivant :

**Tableau 28 : Equipements Lourds et Installations de Haute Technologie, année 2024**

Equipements	Effectif
Unité de mammographie	4
Accélérateur linéaire de particules	1
Projecteur de source à haut débit de dose (HDR)	1
Installation radiologique pour examens standards	10
Installation radiologique télécommandée	1
Laveur-désinfecteur de grande capacité	4
Scanographe	4
Automate d'analyses médicales haute cadence	6
Arceau chirurgical mobile	7
Stérilisateur à vapeur d'eau de grande capacité	10
TPS (Système de planification et de traitement)	1
Simulateur	1
IRM	1
Laser	1
Unité de radiologie panoramique	1
Ostéodensitométrie	1
Générateur d'hémodialyse	66
<b>Total</b>	<b>120</b>

Source : Carte sanitaire 2024

### 3-2 Encadrement médical et paramédical

L'encadrement sanitaire dans la province d'Al Hoceima est assuré, en 2024, par 155 médecins, 43 médecins exercent dans le secteur privé, soit 2,9% de l'ensemble des médecins privés de la région. Quant à l'offre sanitaire publique, elle est assurée par 112 médecins de différentes spécialités, dont 44 médecins généralistes et 68 médecins spécialistes et 4 chirurgiens-dentistes et 2 pharmaciens.

La province d'Al Hoceima détient en 2024, 696 infirmiers dont 346 sont des polyvalents, 146 sage-femmes et 204 autres.

**Tableau 29 : Corps médical et paramédical au niveau provincial et régional en 2024**

Corps médical et paramédical	Al Hoceima	Région
<b>Médecins</b>	<b>155</b>	<b>2988</b>
Médecins secteur public	112	1511
Médecins secteur privé	43	1477
<b>Corps médical</b>	<b>6</b>	<b>50</b>
Chirurgiens dentiste	4	37
Pharmacien	2	13
<b>Paramédical</b>	<b>696</b>	<b>4203</b>
Infirmiers polyvalent	346	2005
Sage-femmes	146	794
Autres	204	1404

Source : Carte sanitaire 2024

#### 4- Jeunesse et sport

Les secteurs de la jeunesse et des sports permettent la création d'un environnement socio-éducatif susceptible d'assurer l'organisation, l'encadrement et la protection de la jeunesse, de l'enfance et de la femme. Il vise principalement à instaurer une politique cohérente et transversale visant à favoriser l'intégration des jeunes dans le processus de développement social adapté aux besoins des différentes catégories de jeunes.

**Tableau 30 : Infrastructure sportive en 2021**

Installations sportives	Effectifs
Terrains de football	96
Terrains de basket-ball	2
Terrains de Tennis	6
Salles de sport	7
Complexes sportifs	2
Piscines	1
Pistes d'athlétisme	2
Centres socio-sportifs de proximité	8
<b>Total</b>	<b>124</b>

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse

L'élargissement de la base sportive permettra l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis. Ainsi, la province d'Al Hoceima abrite au total 124 installations sportives dans différentes disciplines afin de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives diversifiées.

Quant aux colonies de vacances (activité d'été) dans la province d'Al Hoceima, elles ont accueilli, au cours des cinq périodes, un total de 2 136 participants, dont 35% sont des filles, encadrés par 525 encadrants.

**Tableau 31 : Colonies de vacances en 2024**

	1ère période	2ème période	3ème période	4ème période	5ème période	Total
<b>Participants</b>	<b>276</b>	<b>310</b>	<b>588</b>	<b>524</b>	<b>438</b>	<b>2136</b>
Dont féminins	87	157	176	149	166	735
<b>Encadrants</b>	<b>103</b>	<b>81</b>	<b>117</b>	<b>133</b>	<b>91</b>	<b>525</b>
Dont féminins	46	26	30	41	36	179

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse 2024

Le secteur de la jeunesse veille aussi sur d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes. Dans ce sens, la province abrite 5 foyers féminins comptant 42 bénéficiaires, 4 jardins d'enfants abritant 158 enfants bénéficiaires et 25 maisons de jeunes.

**Tableau 32 : Etablissements de la jeunesse en 2024**

Etablissements	Nombre
<b>Foyers Féminins</b>	
. Foyers	5
. Nombre de formatrices	14
. Nombre de Bénéficiaires	42
<b>Jardins d'enfants</b>	
. Foyers	4
. Salles	27
. Jardinière d'enfants	13
. Nombre de bénéficiaires	158
<b>Maison de jeunes</b>	
. Etablissements	25
. Participants aux activités normales et de rayonnement	36 307

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse 2024

## 5- Entraide nationale

Dans le but d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations défavorisées et de concourir aussi bien à la promotion familiale et sociale qu'à la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, l'entraide nationale agit par le biais de ses 180 centres implantés dans le territoire provincial. Son action cible aussi bien les femmes que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation difficile et ce, par le biais de plusieurs programmes.

**Tableau 33 : Programmes de l'Entraide Nationale au niveau provincial en 2024**

Programmes	Centres	Bénéficiaires	Encadrants
Centres d'Education et de Formation	50	3146	165
Centre Dar Al Mouwatene	2	320	5
Centres pour Handicapés	6	240	126
Etablissements de Bienfaisance	52	3981	358
Espace Alphabétisation	6	418	25
Unité de Protection de l'Enfance	1	12	3
Etablissement de protection sociale	40	4293	208
Espace Multifonctionnels des femmes	1	2084	3
Jardins d'enfants	15	320	21
Centres d'Orientation et d'Assistance aux Personnes en situation d'handicap	1	2800	1
Coopératives Youssefia des Paralytiques et Organisations Alaouites pour la Protection des Mal Voyants	6	292	0
<b>Ensemble</b>	<b>180</b>	<b>17 906</b>	<b>915</b>

Source : Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale 2024

### 5-1 Centres d'Education et de Formation (CEF)

La province d'Al Hoceima compte 50 centres d'éducation et de formation, regroupant 3 146 bénéficiaires encadrés par 165 encadrants. Ces centres ciblent principalement les femmes issues de milieux défavorisés et les jeunes enfants déscolarisés de familles nécessiteuses, afin de leur permettre d'acquérir des compétences dans les métiers de production et de services.

## 5-2 Centres DAR AL Mouwatene

La Maison du Citoyen "Dar al Mouwatene" est une structure contre la précarité économique et sociale. Cette structure s'adresse principalement aux enfants, aux adolescents ainsi qu'aux femmes. Elle a pour but d'assurer des formations dans divers domaines comme la couture, la coiffure, la cuisine, ou la céramique. Elle donne aussi des cours d'alphabétisation et des cours de langues. Tout cela afin de permettre une meilleure insertion professionnelle pour les défavorisés. La province d'Al Hoceima compte 2 centres accueillant 320 bénéficiaires et encadrés par 5 encadrants.

## 5-3 Centres pour Handicapés

La province d'Al Hoceima compte 6 centres pour handicapés accueillant 240 bénéficiaires encadrés par 126 encadrants. Le but étant de permettre aux personnes en situation d'handicap, de bénéficier d'un certain nombre de services, dont notamment l'accueil, l'assistance psychosociale, l'habillement et l'hygiène, les soins sanitaires de base, la rééducation, la formation... etc.

## 5-4 Espace d'Alphabétisation

Ce programme dispense des cours d'alphabétisation pour les personnes âgées de 15 ans et plus, afin de les encourager à s'insérer dans le programme de l'éducation fondamentale des adultes. Dans ce cadre, la province d'Al Hoceima compte 6 espaces d'alphabétisation accueillant 418 bénéficiaires, encadrés par 25 encadrants.

## 5-5 Unité de Protection de l'Enfance

Cette unité veille à assurer à l'enfant une sécurité physique, psychologique et affective. Elle a pour mission d'informer et de sensibiliser enfants et adultes sur les droits des enfants. Elle a pour mission également d'assurer une prise en charge intégrée en passant par l'accueil, l'écoute, le diagnostic, l'orientation, l'accompagnement des enfants, adultes et familles, la médiation, le suivi, la prévention de la violence, les enquêtes, la sensibilisation et la promotion des droits des enfants. Dans ce cadre, la province d'Al Hoceima compte 1 unité de protection de l'enfance accueillant 12 bénéficiaires, encadrés par 3 encadrants.

## 5-6 Espaces Multifonctionnels pour femmes

Ces espaces ciblent essentiellement les femmes en situation difficile ou victimes de violence, à travers leur orientation vers les spécialistes du domaine. En plus de l'écoute et du conseil juridique, ces espaces leur procurent aussi l'abri temporaire, l'accompagnement sanitaire, psychique, social et juridique, ainsi que la formation professionnelle et l'encadrement social. La province d'Al Hoceima compte 1 centre accueillant 2084 bénéficiaires encadrés par 3 encadrants.

## 5-7 Centres d'Orientation et d'Assistance aux Personnes en situation d'handicap

Ces centres visent les personnes en situation d'handicap issues des milieux défavorisés, ainsi que leurs familles ou entourage. Ils leur procurent dans ce cadre l'accueil, l'écoute, l'analyse des besoins et l'orientation vers les services sociaux disponibles (éducation et formation, santé, justice...). Ce programme cible aussi les associations et les professionnels œuvrant dans le domaine de l'handicap. La province d'Al Hoceima abrite, en 2024 un seul centre d'orientation et d'assistance aux personnes en situation d'handicap ayant accueilli 2800 bénéficiaires assistés par 1 encadrant.

## 5-8 Etablissement de protection sociale

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise l'appui à la prise en charge des personnes en situation de précarité et de difficulté, en offrant plusieurs prestations comme l'hébergement, l'alimentation, le soutien psychosocial, l'appui à la scolarisation et le renforcement des capacités. Il cible ainsi les enfants scolarisés âgés de 6 à 18 ans, les personnes âgées sans ressources et les personnes en situation de handicap ou en situation difficile. Dans ce cadre la province dispose 40 établissements de protection sociale qui ont accueilli en 2024 plus de 4293 bénéficiaires encadrés par 208 encadrants.

## CHAPITRE 3 :

# Secteurs Economiques



## 1- Agriculture et pêche

Située dans le Rif, chaîne montagneuse du Maroc septentrional (du nord), la province d'Al Hoceima se caractérise par une topographie accidentée et tourmentée, ce qui la rend en partie enclavée. L'aspect montagneux et défavorable ainsi que l'étroitesse des plaines méditerranéennes caractérise le relief de la province, à l'exception de certaines localités d'irrigation (Nekkor, Rhiss). Ainsi, la zone dispose d'une pluviométrie moins importante vue la sécheresse (7 ans secs). La province d'Al Hoceima est dominée par l'agriculture céréalière, l'élevage caprin sur les sommets et une arboriculture de figuiers et d'amandiers.

### 1-1 Ressources en terre

A l'échelle provinciale, la superficie agricole utile (SAU) s'élève, en 2024, à 179 000ha, soit 24,5% de la superficie agricole utile régionale (729 200 ha). L'irrigation ne concerne que 2780 ha, traduisant un taux d'irrigation faible de 1,5%. Sur le plan foncier, le statut des terres Melk est le statut le plus dominant.

Tableau 34 : Répartition de la superficie agricole, année 2024

Type	Superficie en hectare (ha)	Nombre d'exploitations agricoles (ha)
Superficie totale	355 000	
Superficie Agricole Utile (SAU)	179 000	24 669
Superficie Irriguée	2 780	

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

### 1-2 Productions végétales

#### Céréaliculture

La pratique des cultures céréalières occupe une superficie de 19 495 ha, soit 10,9% de la SAU provinciale. Malgré le caractère accidenté du relief et la sécheresse, cette culture assure une production de l'ordre de 209 171,5 quintaux, traduisant une productivité de 10,7 qx/ha.

**Tableau 35 : Cultures céralières, campagne 2023-2024**

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Blé dur	3 680	35 596	9,6
Blé tendre	5 630	67 149,5	11,9
Orge	10 060	103 929	10,3
Mais	125	2 497	29,9
<b>Total</b>	<b>19 495</b>	<b>209 171,5</b>	<b>10,7</b>

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

**Légumineuses**

Dans la province d'Al Hoceima, les légumineuses sont cultivées sur une superficie de 3080 ha, occasionnant la production de 13 021 quintaux durant la campagne 2023-2024. Les fèves et les lentilles sont les plus pratiqués puisqu'elles occupent 72% de la superficie consacrée à ce type de culture.

**Tableau 36 : Culture des légumineuses, campagne 2023-2024**

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Fève	1 370	5 812	4,2
Lentille	850	2 664	3,1
Petits pois	800	4 185	5,2
Pois chiche	60	360	6
<b>Total</b>	<b>3 080</b>	<b>13 021</b>	<b>4,2</b>

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

## Cultures maraîchères et fourragères

Pendant la campagne 2023-2024, Le maraîchage de saison dans la province d'Al Hoceima est cultivé sur une superficie de 4470 ha, produisant un total de 999 000 quintaux avec une productivité de 223,4 qx/ha.

Tableau 37 : Cultures maraîchères et fourragères, campagne 2023-2024

Culture	Superficie (ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Maraîchères	4 470	999 000	223,4
Tomates	330	71 000	215,1
Pomme de terre	2 320	534 500	230,4
Oignons	800	247 000	308,7
Carotte	60	6 000	100
Navet	60	6 800	113,3
Petit pois vert	80	4 800	60
Fève en vert	150	15 000	100
Pastèque	20	5 000	250
Melon	35	7 000	200
Choux fleur	10	1 500	150
Concombre	45	6 750	150
Piment Poivron	65	6 500	100
Courge courgette	160	19 200	120
Haricot vert	35	1 750	50
Ail	40	4 000	100
Patate douce	150	45 000	30
Menthe	60	7 200	120
Aubergine	50	10 000	200
Fourragères	11 542	109 720	9,5
Orge fourrager	2 190	13 080	5,9
Mais fourrager	60	14 700	245
Mélange fourrager	1 460	7 300	5
Luzerne	340	37 740	111
Bersim	492	36 900	75

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

Quant aux cultures fourragères, elles sont pratiquées sur une superficie de 11 542 ha avec une production de l'ordre de 109 720 quintaux.

## Arboriculture fruitière

Les plantations arboricoles s'étendent sur une superficie de 48 539 ha, produisant 74 060 quintaux de fruits. L'amandier demeure le plus répandu avec 82,9% des superficies consacrées à ce type de culture (40 200 ha).

Tableau 38 : Plantations arboricoles, campagne 2023-2024

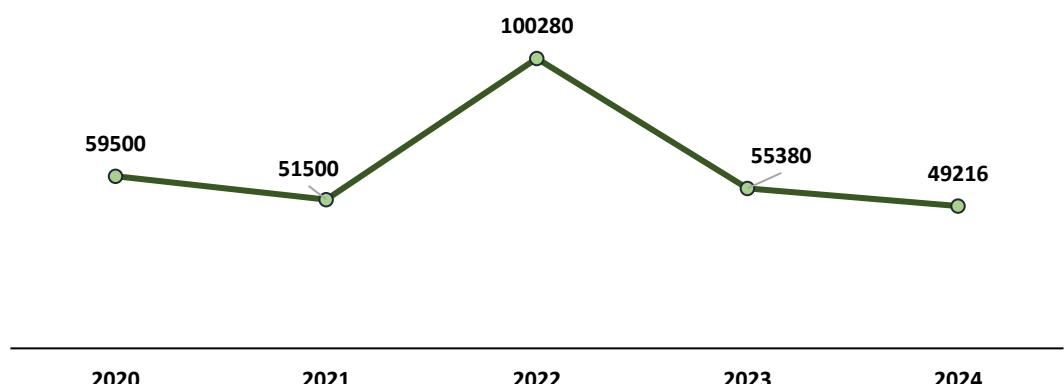
Espèce	Superficie (en ha)	Production (en qx)
Figuier	6 861	33 950
Amandier	40 200	13 980
Pommiers	236	4 940
Poirier	57	2 100
Cognassier	5	400
abricotier	13	840
Prunier	75	4 150
Pêche et nectarinier	17	820
Noyer	384	2 570
Grenadier	56	5 600
Raisin de table	635	4 710
<b>Total</b>	<b>48 539</b>	<b>74 060</b>

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

## L'Oléiculture

Pour sa part, l'oléiculture est cultivée sur une superficie de 14 900 ha, soit 8% de la superficie régionale consacrée à cette culture (18 693,7 ha), produisant un total de 49 216 quintaux contre 1 785 644 quintaux au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (soit 2,7%) durant la campagne 2023-2024.

Graphe N° 13 : Evolution de la production (en quintaux) de l'oléiculture entre 2020 et 2024



Source : Direction Régionale de l'Agriculture

### 1-3 Production animale

Pour l'approvisionnement en viandes rouges, la province d'Al Hoceima dispose de huit abattoirs municipaux et ruraux, tous dotés de l'agrément sanitaire vétérinaire. En 2023, les services vétérinaires ont contrôlé 1 754,8 tonnes de viandes rouges, contre 2 274,2 tonnes en 2022, enregistrant ainsi une baisse de 22,8 %.

Par ailleurs, le cheptel provincial s'est établi à 208 708 têtes en 2023, comprenant 67,4 % d'ovins, 19,6 % de caprins et 13 % de bovins.

Tableau 39 : Répartition du cheptel en 2023

Type	Bovins	Ovins	Caprins	Total
Nombre de têtes	27 089	140 672	40 947	208 708

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

### 1-4 Pêche maritime

La province d'Al Hoceima dispose de potentialités halieutiques relativement importantes avec une façade maritime de 84 km de longueur. La pêche constitue un pilier essentiel de l'économie locale qui emploie une partie notable de la population active. La circonscription maritime comprend trois ports qui sont le port d'Al Hoceima, le port de Cala\_iris et le port d'Inouaren.

Tableau 40 : Produits de la pêche selon l'espèce, année 2024

Quartiers Maritimes	Poisson Blanc	Poisson Bleu	Crustacés	Céphalopode	Algues	Total
Port Al Hoceima	Quantité	349	549	81	1 406	0
	Valeur	13 398	23 612	6 255	88 412	0
Port Cala_iris	Quantité	6	81	5	134	0
	Valeur	101	897	214	8 051	0
Port Inouaren	Quantité	0	0	0	16	0
	Valeur	0	0	0	1 110	0
Total	Quantité	355	630	86	1 556	0
	Valeur	13 499	24 509	6 469	97 573	0

Source : Délégation Régionale d'Office National des Pêches à Al Hoceima

Quantité en tonnes\_Valeur en 1000 dh

En 2024, les débarquements enregistrés par l'Office National des Pêches au niveau de la province d'Al Hoceima ont atteint 2 627 tonnes de produits de la mer, pour une valeur globale estimée à 142,05 millions de dirhams. Le port d'Al Hoceima concentre à lui seul 92,7 % de cette valeur.

La structure de la valeur des produits débarqués est dominée par les céphalopodes, qui représentent 68,7 % du total réalisé dans les trois ports de la province. Les poissons bleus contribuent pour 17,2 %, les poissons blancs pour 9,5 %, tandis que les crustacés totalisent 4,5 % de la valeur globale

## 2- Industrie et Commerce

### 2-1 Zones industrielles

Longtemps marquée par une accessibilité routière difficile, la province d'Al Hoceima n'est plus considérée comme enclavée. L'ouverture de la rocade méditerranéenne en 2007 a nettement amélioré sa connexion au reste du pays et renforcé son attractivité.

Le secteur industriel présente un potentiel réel pour soutenir le développement socioéconomique de la province. Toutefois, son essor demeure limité en raison de plusieurs contraintes structurelles : insuffisance des infrastructures, relief accidenté, coût élevé du foncier et faible engagement du secteur privé. La mise en place de la zone d'activités économiques d'Aït Kamra et la réhabilitation de la zone industrielle d'Imzouren constituent néanmoins des leviers importants susceptibles d'impulser une nouvelle dynamique industrielle et de créer des opportunités d'investissement à l'échelle locale.

### 2-2 Activités industrielles

En 2022, la province d'Al Hoceima ne compte qu'un nombre limité d'entreprises industrielles, dont le chiffre d'affaires global s'élève à 111,9 millions de dirhams. Cette situation traduit le caractère encore embryonnaire du tissu industriel provincial, dont le poids économique demeure très limité au sein de l'économie locale.

**Tableau 41 : Grandeur économiques par grands secteurs en 2022 (Valeurs en milliers DH)**

Secteur	Chiffre d'affaires	Production	Valeur Ajoutée	Investissement
Industries agroalimentaires (IAA)	95 239,5	85 929,8	9 790,7	240
Industries chimiques et para chimiques (ICP)	12 332,9	12 699,6	2 420,8	-
Industries textile / du cuir	4 416,6	4 416,6	3 216,7	299,1
<b>Total</b>	<b>111 989,1</b>	<b>103 046,1</b>	<b>15 428,2</b>	<b>539,1</b>

Source : Délégation Provinciale de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique

L'industrie agroalimentaire suivie de l'industrie chimique et para chimique sont les sous-secteurs qui prédominent l'activité industrielle dans la province d'Al Hoceima. En effet, elles comptent presque 95,7% de la production industrielle de l'ensemble des entreprises implantées dans la province, et contribuent à hauteur de 96% au chiffre d'affaires réalisé par les entreprises industrielles.

### 2-3 Commerce

Le commerce constitue l'un des principaux piliers économiques de la province d'Al Hoceima, soutenu à la fois par les Marocains Résidents à l'Étranger (MRE) et par le tourisme. Il reste incontestablement l'une des activités les plus prospères de la région. La majorité des investissements se concentre d'ailleurs dans ce secteur, en raison des importants besoins d'approvisionnement de la province. Ainsi, un réseau dense de commerçants couvre l'ensemble du territoire provincial.

De manière générale, l'activité commerciale connaît deux périodes distinctes au cours de l'année. La première correspond à un fort dynamisme durant l'été, stimulé par la demande croissante liée à l'afflux massif de touristes et au retour des MRE. La seconde période, en revanche, est marquée par une relative stagnation des transactions commerciales, qui survient dès que la province se vide de ses visiteurs et touristes.

En 2024, le secteur du commerce a été particulièrement actif en matière de délivrance de certificats négatifs. Ainsi, 849 certificats ont été attribués aux SARL exerçant dans le commerce de détail, 11 aux sociétés en nom collectif (S.N.C.), 2 aux sociétés anonymes (S.A.) et 9 154 certificats ont été délivrés pour des enseignes liées à ce même sous-secteur.

**Tableau N° 42 : Certificats négatifs selon la forme juridique et le secteur d'activité en 2024**

Secteur	S.A	S.A.R.L	S.N.C	ENSEIGNE
Agriculture, sylviculture et pêche	1	90	19	108
Industrie	6	224	5	1339
Commerce	2	849	11	9154
Bâtiment et travaux publics	24	700	12	1256
Services Divers	10	1241	35	2518
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>3104</b>	<b>82</b>	<b>14375</b>

Source : Délégation Provinciale de l'industrie, du commerce

### 3- Tourisme

La province d'Al Hoceima possède d'importantes potentialités touristiques qui, si elles étaient pleinement exploitées, pourraient faire du tourisme un secteur clé du développement économique. Sa situation géographique privilégiée, son relief varié combinant plages, montagnes et forêts, ainsi que son climat méditerranéen (été sec et chaud, hiver pluvieux et frais) constituent autant d'atouts pour en faire une destination touristique de choix.

Al Hoceima est l'une des principales stations balnéaires du Maroc. La province attire chaque été un grand nombre de ressortissants marocains résidant à l'étranger ainsi que des touristes nationaux, grâce à la diversité de ses plages, notamment Quemado (complexe), Tala Youssef, Chafarina (complexe), Cala Iris située à 60 km du centre-ville, Souani, Sfiha, Cala Bonita et Boussekour.

La province abrite également un Parc National qui s'étend sur l'ensemble de la tribu des Iboqoyen et comprend des douars pittoresques tels qu'Adouz et Taoussart, dans la commune rurale de Rouadi.

Al Hoceima a connu des progrès notables en matière d'infrastructures et de projets. Depuis 2007, les grands travaux de la rocade Méditerranée ont permis de désenclaver la ville, auparavant desservie par une route dangereuse. Parmi ses infrastructures majeures, le port d'Al Hoceima, l'un des ports les plus importants du Maroc pour le trafic passager, dispose d'une gare maritime moderne. La province est également équipée de l'aéroport international Al Hoceima-Charif Al Idrissi, qui couvre 88 hectares et peut accueillir jusqu'à 300 000 passagers par an.

### 3-1 Structures d'accueil

En 2024, la province d'Al Hoceima comptait 38 unités touristiques classées, offrant une capacité totale de 1 683 chambres et 4 022 lits, répartis comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 43 : Infrastructure et capacité des unités touristiques par catégorie en 2024**

Catégorie	Nombre d'unités	Nombre de chambres	Nombre de lits
<b>Hôtels classés</b>	<b>21</b>	<b>804</b>	<b>1786</b>
1 Etoiles	6	83	165
2 Etoiles	5	118	234
3 Etoiles	5	245	531
4 Etoile	5	358	856
5 Etoiles	0	0	0
<b>Clubs Hôtels</b>	<b>1</b>	<b>432</b>	<b>1080</b>
<b>Résidence hôtelière</b>	<b>10</b>	<b>421</b>	<b>1091</b>
<b>Auberges</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>16</b>
<b>Gites et refuges</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>49</b>
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>1683</b>	<b>4022</b>

Source : Délégation provinciale du tourisme

### 3-2 Fréquentation hôtelière

En 2024, la province d'Al Hoceima a enregistré 180 520 nuitées, soit une progression notable de 41 % par rapport à 2023. La majorité des nuitées (70%) sont assurées par des touristes nationaux, tandis que les étrangers représentent 30%, soulignant l'importance du marché intérieur pour le tourisme local.

L'analyse par catégorie d'établissement montre des dynamiques contrastées :

- Les résidences hôtelières et hôtels clubs connaissent les plus fortes hausses, traduisant une demande accrue pour les séjours collectifs et familiaux.
- Les hôtels 2 et 3 étoiles progressent régulièrement, confirmant le dynamisme du segment moyen.
- Les hôtels 4 étoiles, malgré une légère baisse, continuent de concentrer la majorité des nuitées au niveau provincial, soulignant leur rôle central dans l'accueil touristique

**Tableau 44 : Evolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés par catégorie en 2023 et 2024**

Catégorie	2023	2024	Variation 2023/2024
Hôtel club	32 391	62	94%
Résidence hôtelière	8 370	27	224%
Hôtels 1 Etoile	2 498	2 465	-1%
Hôtels 2 Etoiles	4 343	5 951	37%
Hôtels 3 Etoiles	16 975	22	35%
Hôtels 4 Etoiles	63 023	59	-6%
Total	127 600	180	41%

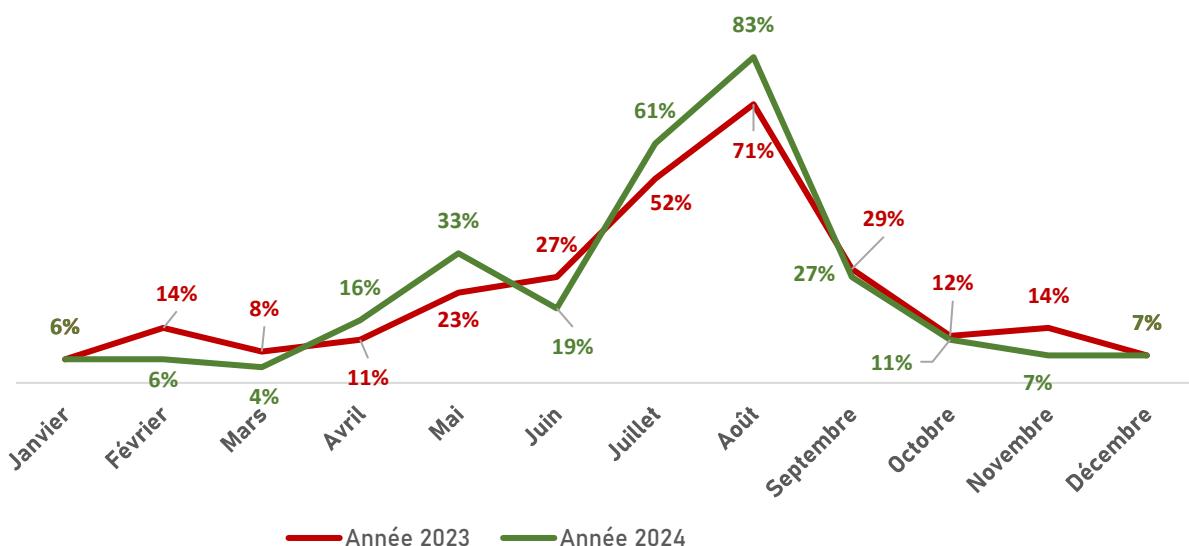
Source : Délégation provinciale du tourisme

### 3-3 Constat et perspectives

La province d'Al Hoceima dispose de toutes les potentialités pour s'imposer comme une destination touristique de premier plan. La richesse et la diversité de son patrimoine naturel et culturel permettent de développer plusieurs segments porteurs, tels que le tourisme balnéaire, le tourisme rural, le tourisme culturel et le tourisme écologique.

Cependant, le tourisme dans la province reste fortement saisonnier. En effet, l'activité touristique et l'économie locale connaissent un essor particulièrement marqué durant l'été, grâce à l'afflux massif de ressortissants originaires d'Al Hoceima et de touristes nationaux qui viennent chaque année profiter des attraits de la région.

Graphique N° 14: Evolution mensuelle des taux d'occupation entre 2023 et 2024



Source : Délégation provinciale du tourisme

## 4- Transport

N'étant pas desservie par le réseau ferroviaire national, la province d'Al Hoceima s'appuie principalement sur son réseau routier pour assurer ses liaisons avec le reste du Royaume. La construction de la rocade Méditerranée a considérablement amélioré l'accessibilité de la ville en désenclavant la province, auparavant desservie par des routes dangereuses et sinueuses.

Par ailleurs, la province dispose d'infrastructures complémentaires pour le transport des personnes et des marchandises, notamment le port d'Al Hoceima et l'aéroport international Al Hoceima - Charif Al Idrissi, qui assurent respectivement le trafic maritime et aérien.

### 4-1 Transport routier

#### Réseau routier classé

La province d'Al Hoceima dispose d'un réseau routier classé long de 599,7 km, constitué de 3 routes nationales d'une longueur de 334,3 km, de 2 routes régionales d'une longueur de 161,7 km et de 9 routes provinciales de 103,7 km, toutes revêtues.

**Tableau 45 : Réseau routier classé (en km) au 31/12/2021**

Catégorie	Longueur	Dont longueur revêtue
Routes nationales	334,3	334,3
Routes régionales	161,7	161,7
Routes provinciales	103,7	103,7
<b>Total</b>	<b>599,7</b>	<b>599,7</b>

Source : Direction provinciale de l'équipement et du transport

### Programme National des Routes Rurales

Le programme national des routes rurales (PNRR) contribue au désenclavement des populations rurales en facilitant leur accessibilité aux services sociaux de base et en permettant le développement des échanges économiques producteurs de valeurs et de richesses pour les communes rurales.

Au 31/12/2021, le programme national des routes a connu l'aménagement de 179,4 Km des routes et la construction de 142,6 Km soit un total de 322 Km des routes rurales.

### 4-2 Transport aérien

La province d'Al Hoceima dispose de l'aéroport international « Al Hoceima - Charif Al Idrissi », qui s'étend sur 88 hectares. Il est équipé d'une piste de 2 500 mètres de long et 45 mètres de large, d'une aire de stationnement de 18 000 m<sup>2</sup> et d'une aérogare de 4 000 m<sup>2</sup>, offrant une capacité annuelle de plus de 300 000 passagers.

Cet aéroport assure à la fois des lignes nationales et des lignes internationales régulières. Parmi les liaisons directes les plus fréquentées figurent celles avec Bruxelles, Amsterdam et Charleroi, qui représentent des axes majeurs pour le trafic passager entre Al Hoceima et l'Europe.

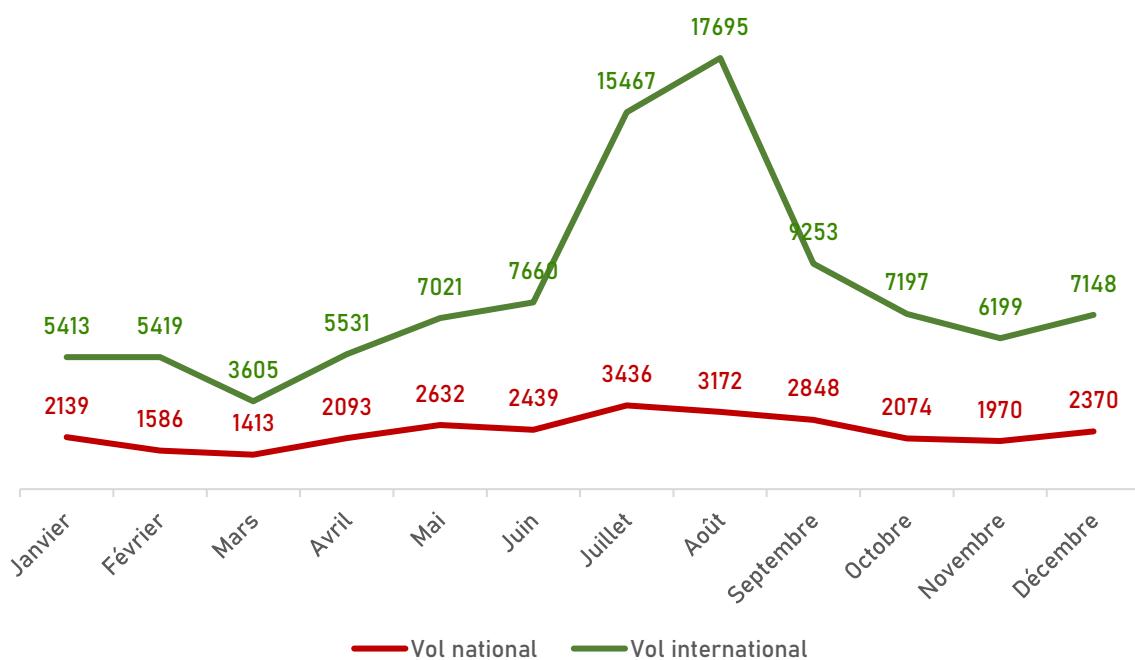
En 2024, le trafic commercial aérien de la province d'Al Hoceima a enregistré 1 286 mouvements d'avions, accueillant 125 780 passagers. La répartition entre les vols nationaux et internationaux se présente comme suit :

**Tableau 46 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Al Hoceima en 2024**

Désignation	Mouvements des avions	Mouvements des voyageurs
National	617	28 172
International	669	97 608
Total	1 286	125 780

Source : Aéroport Charif Al Idrissi

**Graphe N° 15 : Evolution mensuelle des passagers du trafic aérien par type de vol, année 2024**



Source : Aéroport Charif Al Idrissi

#### 4-3 Transport maritime

La province est dotée du port d'Al Hoceima qui est classé, après de récents aménagements, parmi les cinq premiers ports nationaux pour le trafic de passagers. Il permet l'ouverture de la province sur le flanc euro-méditerranéen et il assure le trafic de passagers et les véhicules.

**Tableau 47 : Mouvement des passagers et des véhicules au port d'Al Hoceima selon les mois en 2023 et 2024**

Mois	2023		2024	
	Voyageurs	Véhicules	Voyageurs	Véhicules
Janvier	-	-	594	161
Février	-	-	-	-
Mars	-	-	-	-
Avril	431	167	-	-
Mai	1 187	517	-	-
Juin	2 354	802	966	323
JUILLET	21 952	5 305	15 966	3 936
Août	25 794	6 019	26 258	6 261
Septembre	4 442	1 291	2 470	646
Octobre	1 152	506	-	-
Novembre	869	408	-	-
Décembre	1 922	637	-	-
<b>Total</b>	<b>60 103</b>	<b>15 652</b>	<b>46 254</b>	<b>11 327</b>

Source : Agence Nationale des Ports\_ Port Al Hoceima

Au titre de l'année 2024, le port d'Al Hoceima a enregistré le transit de 46 254 passagers et 11 327 véhicules via la ligne maritime Motril – Al Hoceima. Près du tiers du trafic est concentré durant le mois d'août, qui à lui seul totalise 57 % de l'ensemble des voyageurs et 55,3 % des véhicules.

Il est à noter que le mouvement des passagers et des véhicules a connu une baisse significative par rapport à 2023. En effet, le nombre de voyageurs est passé de 60 103 en 2023 à 46 254 en 2024, soit une diminution de 23 %. La baisse est encore plus marquée pour les véhicules, dont le nombre a chuté de 15 652 en 2023 à 11 327 en 2024, correspondant à un recul de 27,6 %.

## 5- Energie

L'énergie est un secteur stratégique qui joue un rôle primordial dans l'amélioration du niveau de vie de la population, ainsi que dans la compétitivité économique de tout pays.

### 5-1 Electricité

Pour s'approvisionner en énergie électrique, la consistance du schéma fonctionnel, infrastructurel de transformation et de transport d'énergie électrique couvrant la province est présentée comme suit : 4 postes de transformation de 60/22 KV (d'Imzouren, Issaguen, Bni Hdifa et Al Hoceima) d'une puissance de 40 M.V.A, une ligne de 22000 km reliant le poste de transformation de la ville d'Al Hoceima et les centres avoisinants, et une centrale thermique alimentant partiellement la ville d'Al Hoceima en cas de panne.

L'opérateur agissant dans la distribution de l'électricité dans la province d'Al Hoceima est l'ONEE (Branche électricité). En 2024, un total de 123 678 clients sont abonnés au réseau électrique de la province, ainsi, la vente d'électricité s'est chiffrée à 175,7 millions de KWh.

**Tableau 48 : Nombre d'abonnés et ventes d'énergie électrique en milliers de kwh selon le type de consommateur en 2024**

Consommateurs	Nombre d'abonnés	Ventes en MWh
Ménages (Basse tension)	120 741	86 347
Administration (Basse tension)	1 312	3 328
Collectivités locales (Basse	1 251	14 603
Gros consommateurs (Moyenne	374	71 441
<b>Total</b>	<b>123 678</b>	<b>175 719</b>

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable à Al Hoceima-Branche Electricité

### 5-2 Produits pétroliers

En matière d'activité pétrolière, la province d'Al Hoceima abrite un centre emplisseur de gaz « Salam gaz » dont la capacité de stockage est de l'ordre de 2 000 m<sup>3</sup> de gaz butane, ainsi 8 sociétés de distribution bénéficient de l'emplissage de ce centre. Ses ventes de gaz butane se sont élevées en année 2023 à 21 007,518 TM et 21 782,649 TM en année 2024.

## 6- Eau

Malgré l'existence de cinq cours d'eau majeurs (Nekkour, Ghiss, Snada, Boufrah et Messtassa), seuls les apports de l'oued Nekkour sont régularisés, sa capacité de retenue étant toutefois réduite en raison de l'envasement. Le déficit en eau d'irrigation demeure structurel, en particulier au niveau du périmètre de PMH Nekkour-Ghiss, le seul de cette envergure dans la province.

### 6-1 Infrastructure hydraulique

La province dispose de deux barrages — Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabi et Joumouâa — destinés à l'alimentation en eau potable et à l'usage industriel, ainsi que d'une station de dessalement de l'eau de mer.

- Barrage Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabi

Mis en service en 1985, il assure l'alimentation en eau potable de la ville d'Al Hoceima, de Bni Bouayach, d'Imzouren, ainsi que de la conduite reliant la station de traitement de l'ONEP à Cala Iris et Bni Gmil Mestassa, sur laquelle des piquages desservent les douars limitrophes.

- Barrage Joumouâa

Entré en service en 1993, il alimente la ville de Targuist, les centres de Bni Hadifa et de Bni Abdellah, ainsi que la conduite reliant la station de traitement de l'ONEP de Targuist à Bni Abdellah, dotée de piquages pour les douars environnants.

- Station de dessalement de l'eau de mer

Réalisée dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, cette station vise à renforcer durablement la sécurité hydrique de la province et à assurer un approvisionnement fiable en eau potable au profit de la ville d'Al Hoceima et des localités avoisinantes.

Tableau 49 : Production d'eau potable des stations de traitement en 2024

Station de traitement	Date de construction	Production (m3)
Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabi	1985	1 222 421
Joumouâa	1993	466 501
Station de dessalement d'eau de mer	2020	5 400 280

Source : ONEEP

## 6-2 Eau potable

La province d'Al Hoceima est régulièrement alimentée en eau potable à partir des ressources souterraines, des eaux de surface des barrages Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabi et Joumouâa, ainsi que des eaux produites par la station de dessalement de l'eau de mer.

Tableau 50 : Production d'eau potable par source en 2024 (en milliers de m<sup>3</sup>)

Désignation	Production en m <sup>3</sup>
Superficielle	1 688 922
Souterraine	7 532 887
Dessalement eau de mer	5 400 280
<b>Total</b>	<b>14 622 089</b>

Source : ONEEP

La production totale d'eau potable en 2024 s'élève à 14,6 millions de m<sup>3</sup>, ce qui reflète l'importance du réseau hydraulique provincial pour répondre aux besoins des populations et des activités économiques. La ressource souterraine constitue la part principale avec 51,5 % de la production, 37% issues du dessalement de l'eau de mer et 11,5 % provenant des eaux superficielles.

Tableau 51 : Ventes d'eau potable par type de consommateur en 2024 (en milliers de m<sup>3</sup>)

Type de consommateur	Nombre d'abonnés	Vente en m <sup>3</sup>
Ménage	78 972	5 064 213
Industriel	265	174 040
Administration	1135	687 525
Bornes fontaines	599	240 156
<b>Total</b>	<b>80 971</b>	<b>6 165 934</b>

Source : ONEEP

Les ménages constituent le principal consommateur, avec plus de 5 millions de m<sup>3</sup>, soit environ 82 % du volume vendu aux abonnés, ce qui montre que l'essentiel de la production d'eau est destiné à la consommation domestique. L'industrie, avec seulement 265 abonnés, représente une part limitée (174 040 m<sup>3</sup>), reflétant une activité industrielle relativement faible dans la province. L'administration (écoles,

hôpitaux, bureaux publics) consomme 687 525 m<sup>3</sup>, soulignant l'importance des services publics et institutionnels dans la demande en eau potable. Les bornes fontaines, quant à elles, restent un outil essentiel pour assurer un accès équitable à l'eau dans les zones rurales ou périphériques, mettant en évidence leur rôle social crucial.

## 7- Réseau bancaire

Les banques jouent un rôle central comme levier de développement territorial en contribuant à la résilience économique locale, en finançant les entreprises, les infrastructures et les projets locaux, ce qui stimule la création d'emplois et l'innovation. Au niveau de la province d'Al Hoceima, le réseau bancaire provincial compte 67 établissements bancaires en 2024, comme indique le tableau suivant.

Tableau 52 : Implantation bancaire au 31 décembre 2024

Agences Bancaires	Nombre
Bank Al Maghrib	1
Al Barid Bank	14
Attijari Wafa Bank	12
Banque Marocaine du Commerce	5
Banque Marocaine du Commerce et	1
Crédit Agricole du Maroc	6
Crédit du Maroc	1
Crédit Immobilier et Hôtelier	3
Banque Populaire	21
Société Générale	1
Autres	2
<b>Ensemble</b>	<b>67</b>

Source: Bank Al Maghrib à Al Hoceima

Par banques, la Banque Populaire, Attijari Wafa Bank et Al Barid Bank sont les plus représentées dans la province, soit 70% de l'ensemble des banques dans la province.

En termes de densité bancaire, la province d'Al Hoceima compte une agence pour 5545 habitants contre une agence pour 6347 au niveau national. D'autre part, les crédits octroyés par l'ensemble des banques commerciales installées dans la

province d'Al Hoceima se sont établis à la fin de l'année 2024 à 1 512,7 millions de dirhams, représentant ainsi seulement 12,8% des dépôts recueillis par ces mêmes banques se situant à 11 766,77 milliards de dirhams.

**Tableau 53 : Dépôts et crédits bancaires en 2024 (en 1000 DH)**

Mois	Dépôts	Crédits
Janvier	11387734	1632094
Février	11407214	1649684
Mars	11400653	1622915
Avril	11436492	1636454
Mai	11434782	1640536
Juin	11395262	1635964
Juillet	11544174	1599323
Août	11730370	1540167
Septembre	11772953	1521694
Octobre	11764082	1522807
Novembre	11734857	1529156
Décembre	11766725	1512798
<b>Total</b>	<b>138775325</b>	<b>19043846</b>

Source: Bank Al Maghrib à Al Hoceima



DIRECTION PROVINCIALE A AL HOCEIMA

Angle Rue Al Azhar et Rue Jamaa Ezzitouna

BP 15, Al Hoceima

Tél : (+212) 539 98 34 75

Fax : (+212) 539 98 42 13

Email : [hcp.dp.alhoceima@hcp.ma](mailto:hcp.dp.alhoceima@hcp.ma)

[www.hcp.ma](http://www.hcp.ma)

[www.hcp.ma/region-tanger](http://www.hcp.ma/region-tanger)

[www.hcp.ma/reg-alhoceima](http://www.hcp.ma/reg-alhoceima)





DIRECTION PROVINCIALE A AL HOCEIMA

Angle Rue Al Azhar et Rue Jamaa Ezzitouna

BP 15, Al Hoceima

Tél : (+212) 539 98 34 75

Fax : (+212) 539 98 42 13

Email : [hcp.dp.alhoceima@hcp.ma](mailto:hcp.dp.alhoceima@hcp.ma)

[www.hcp.ma](http://www.hcp.ma)

[www.hcp.ma/region-tanger](http://www.hcp.ma/region-tanger)

[www.hcp.ma/reg-alhoceima](http://www.hcp.ma/reg-alhoceima)